

Conseil Général du Nord - Fonds Départemental pour l'aménagement du Nord / cadre de vie



Etude relative à la restructuration des espaces centraux du Quartier du Pont à Nieppe

Phase 1 – Diagnostic et enjeux du quartier



Juin 2010

**TERRITOIRES
SITES & CITES**



AGENCE ODILE GUERRIER
ARCHITECTES PAYSAGISTES

Constats à l'échelle supra – communale



Constats à l'échelle communale



Constats à l'échelle du quartier du Pont



Enjeux

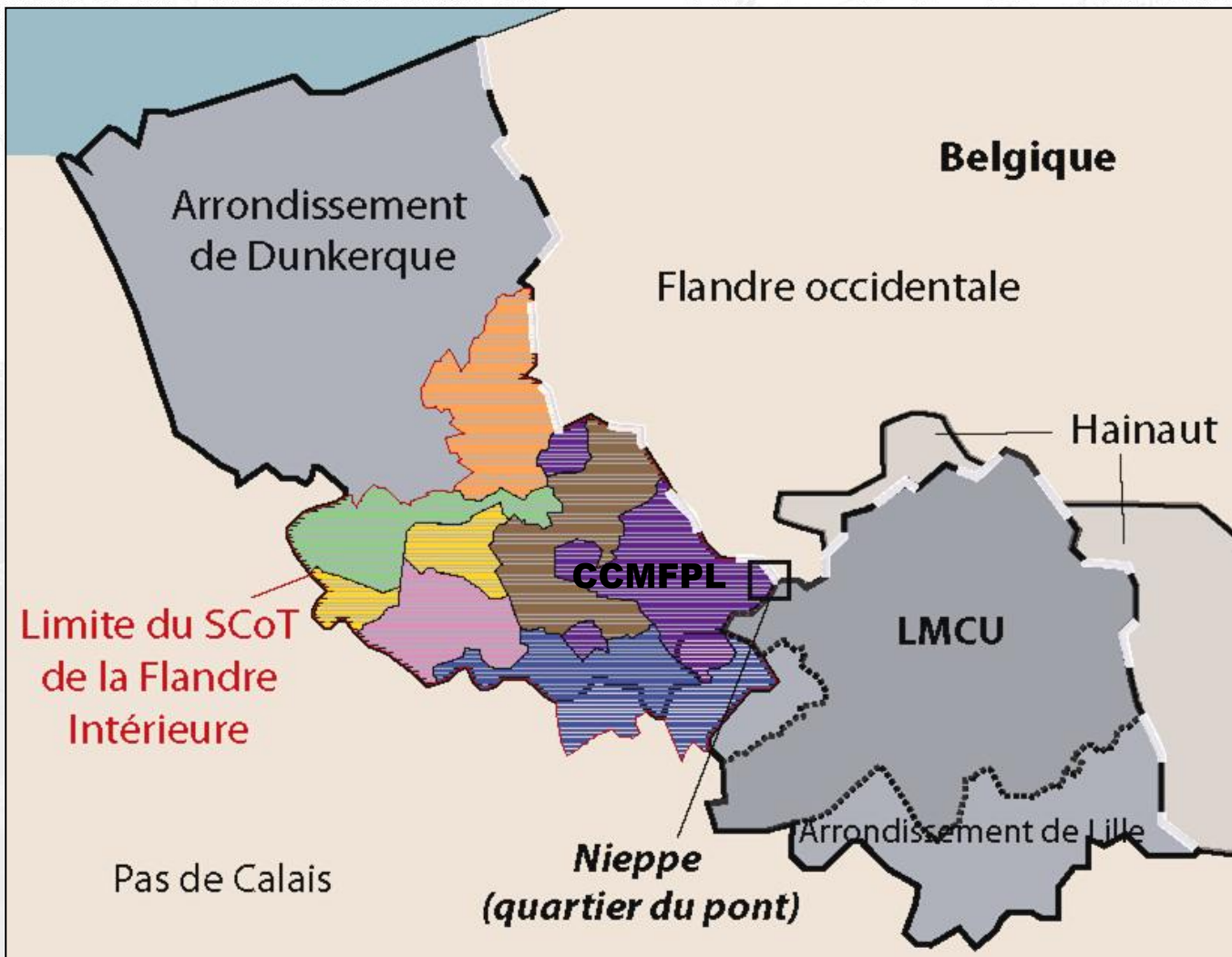




Constats à l'échelle supra – communale

- ✓ *Quartier charnière des frontières*
- ✓ *Confluence des zones d'intérêt paysager et naturel*
- ✓ *Secteur au cœur de projets de grandes envergures*

Quartier du Pont de Nieppe: *un quartier charnière*

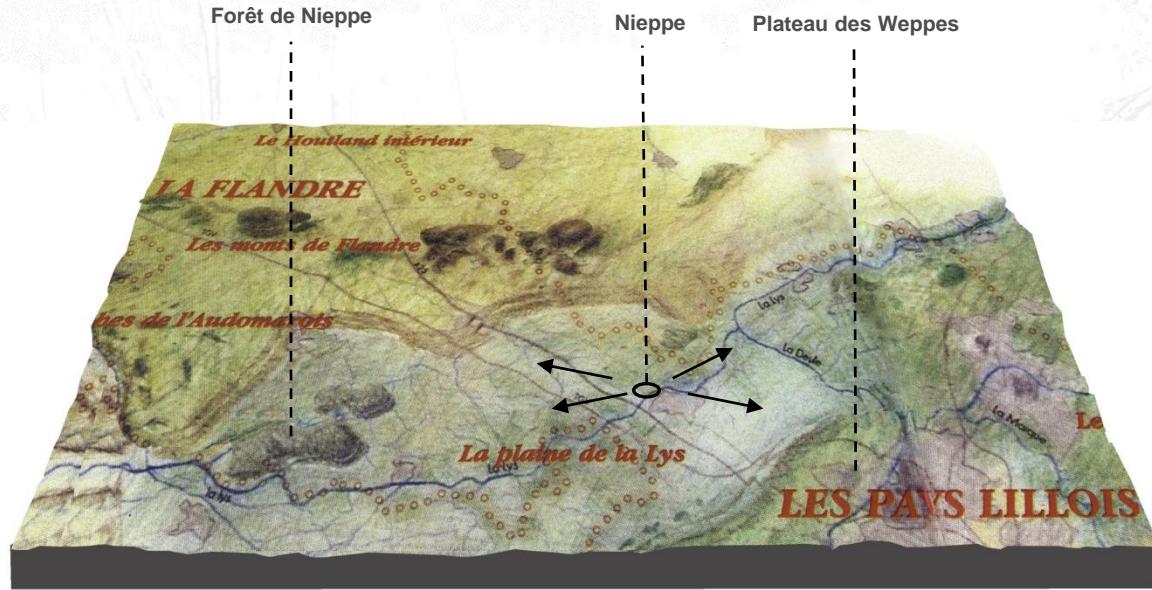


La commune de Nieppe est située à la charnière de multiples frontières:

- de la **France** et de la **Belgique**
- de l'**arrondissement de Dunkerque** et de l'arrondissement de Lille.
- du **SCoT de Flandre Intérieure** et du Schéma Directeur de la métropole lilloise
- de la **communauté de commune Monts de Flandre – Plaine de la Lys (CCMFPL)** et de **Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU)**, 4^{ème} agglomération française.

Ce quartier est un espace de **transition**, le point de **connectivité** entre la France et la Belgique, Dunkerque et Lille, Armentières et Bailleul.

Paysages d'ouverture: *connexion visuelle*



La **Plaine de la Lys**, paysage **linéaire** et relativement homogène, est délimitée par le relief des monts de Flandre et du plateau des Weppes. Nieppe s'ouvre sur la Belgique, par le biais de la Lys.

Paysage caractérisé par des **grandes cultures céréalières** ponctuées de **prairies humides** et de fermes à proximité du lit majeur de la Lys.

Les cheptels offre une **perméabilité visuelle** dictés par les points de repères que sont la **forêt de Nieppe**, les **monts de Flandre** et l'ondulation du **plateau des Weppes**.



Les monts de Flandre



Forêt de Nieppe



Lys, culture humide

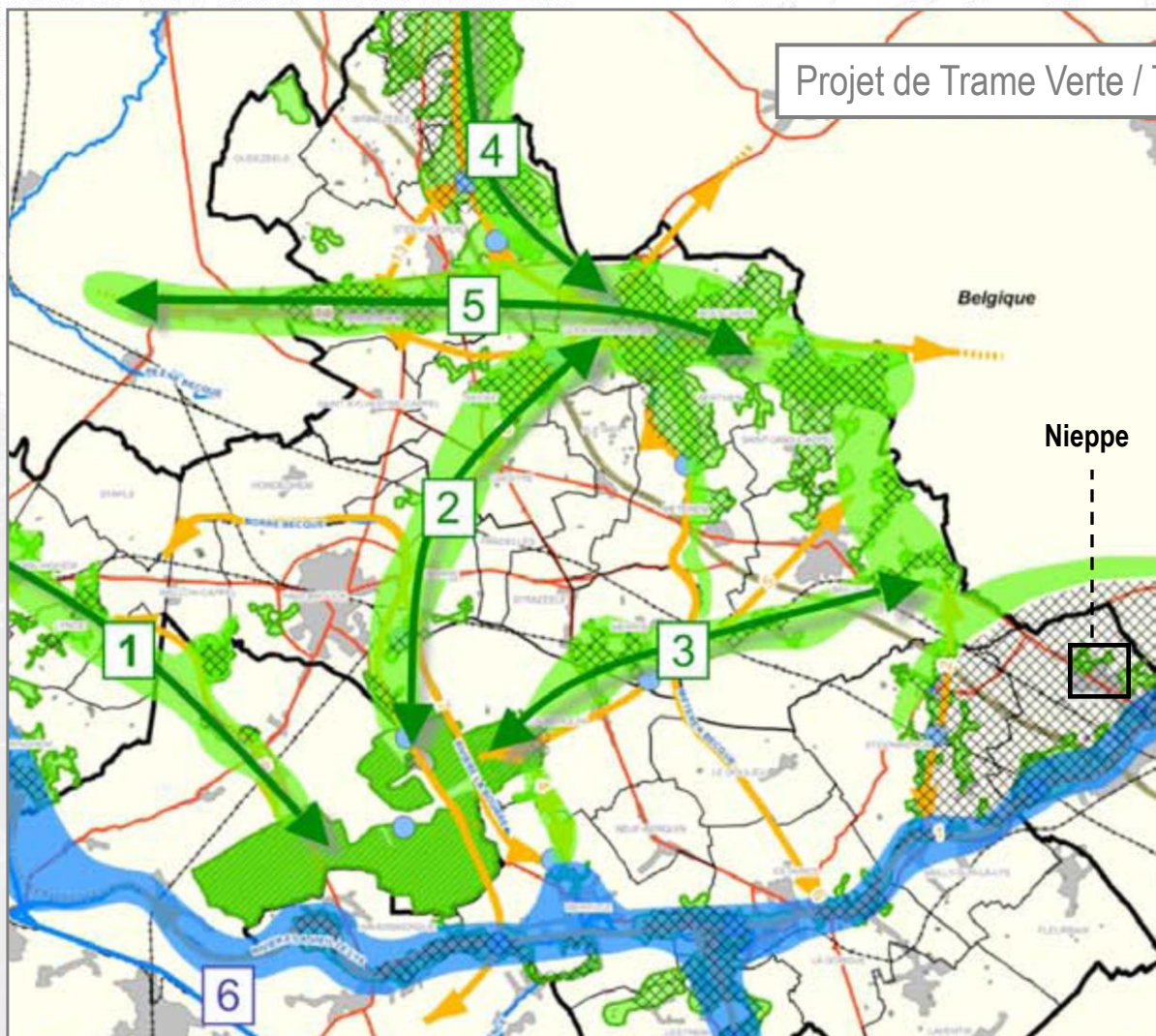


Plateau des Weppes

Source : Trame Verte, **Conseil Général**

Trame Verte et Bleue, *connectivité physique*

Projet de Trame Verte / Trame Bleue du SCoT de la CCMFPL



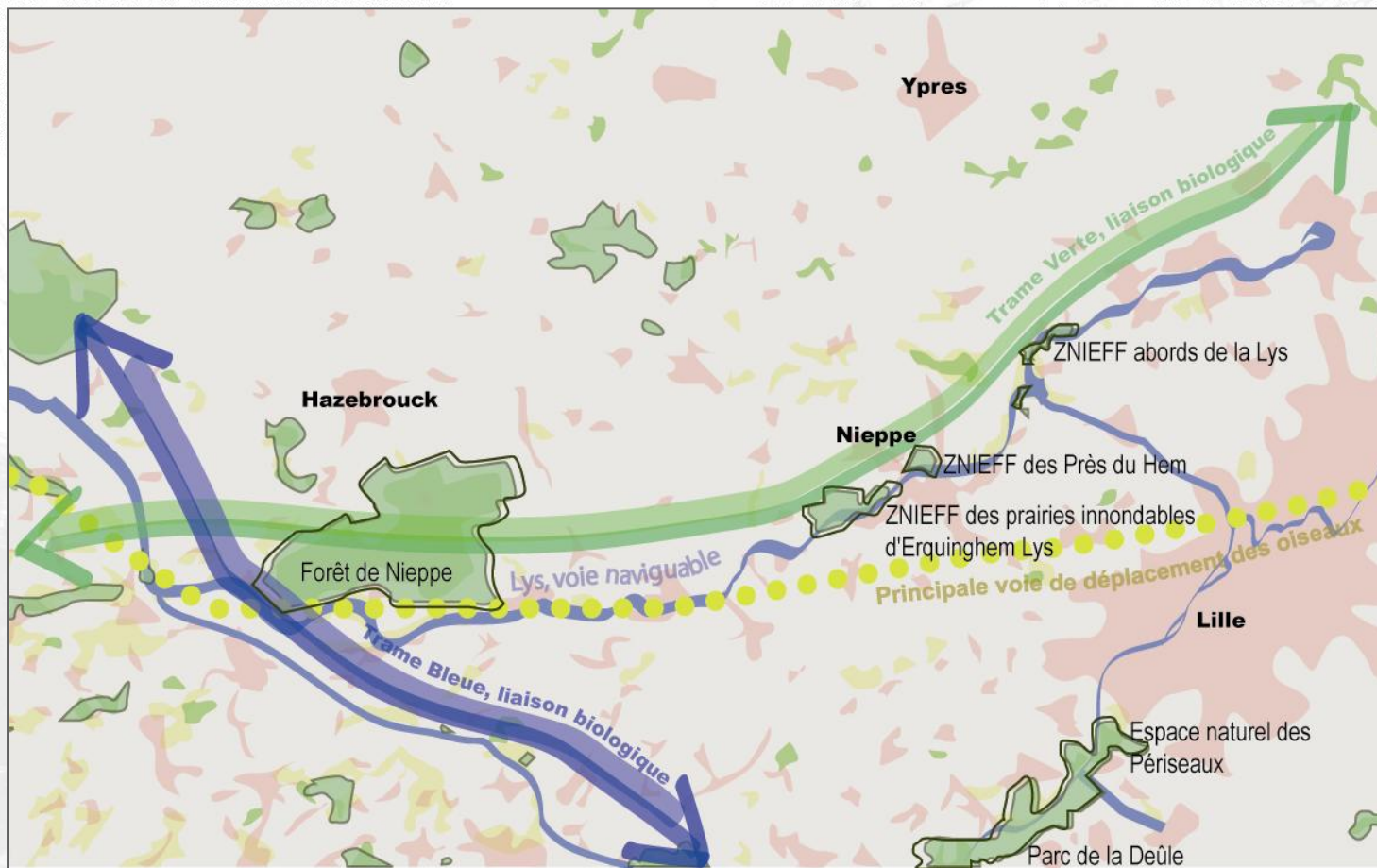
- 1 Connexions Forestières
- 2 3 Renforcement des liaisons des milieux bocagers et forestiers + liaisons douces
- 4 Restauration du maillage des haies et petits boisements en particulier à proximité des cours d'eau
- 5 Liaison des Monts de Flandre jusqu'à Cassel par les milieux bocagers et forestiers + les liaisons douces
- 6 Continuités naturelles des milieux et zones humides.

Nieppe est encadré par la **trame verte et bleue** offrant **deux liaisons paysagères** distinctes entre la **forêt de Nieppe** et la **Belgique**.

Les **zones boisées privées** nieppoises servent à renforcer le patrimoine naturel et paysager de cette commune, **relais de la trame verte** à la **communauté lilloise**.

Source : Cartographie AIRELE, Pays Cœur de Flandre

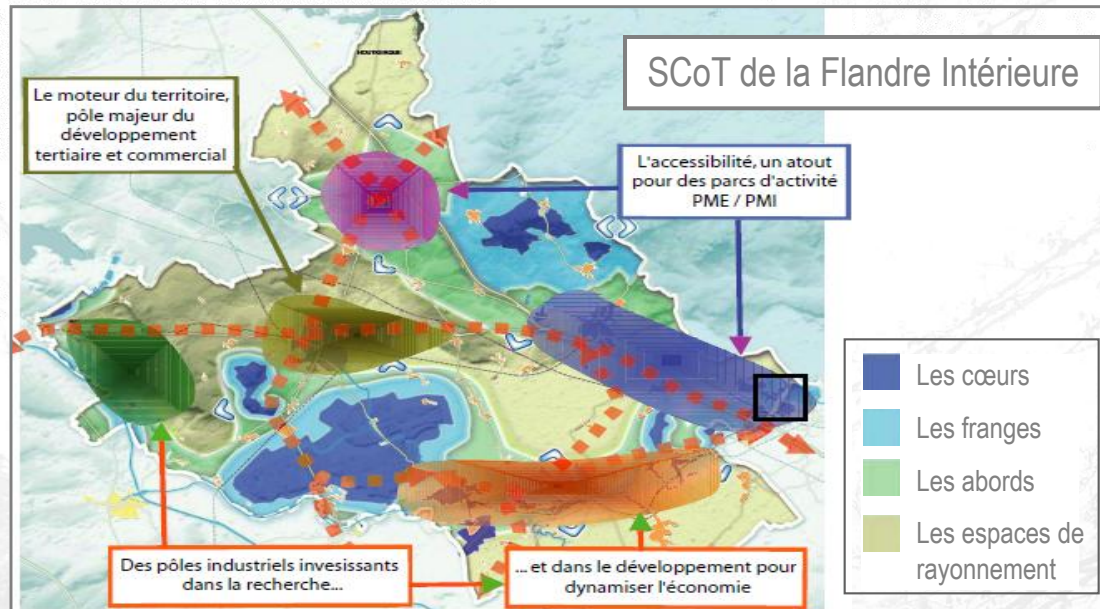
Confluence des zones naturelles d'intérêt, *pôle naturel et de loisir*



- + Position centrale dans la **trame verte** (richesse biologique)
- + **Affluement de la Lys**: - bras mort (réhabilitation tourisme naturel)
 - voie navigable (tourisme fluvial, transport économique)

Enjeux d'un développement économique conjointement lié à la valorisation paysagère et naturelle.

Un secteur au cœur des grands projets de territoire à connecter



Projet de Scot de la Flandre Intérieure :

- Développement du **couloir économique** lié aux grandes infrastructures A25
- Protection et **mise en valeur du paysage** (la Lys notamment) et des spécificités locales (gastronomie, culture...).

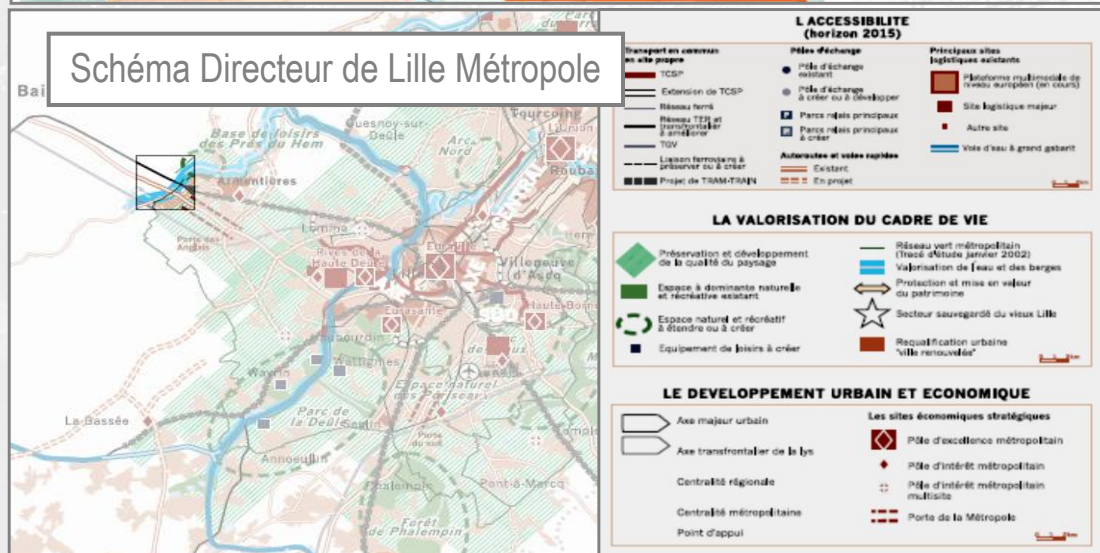


Schéma directeur LMCU :

- **Mobilité renforcée:** projet de tram-train, nouvelle pénétrante et échangeur
- Développement de la **base de loisirs** du près du Hem
- Ouverture et **valorisation urbaine de la Lys** et protection de ses abords
- **Développement économique:** Porte des anglais



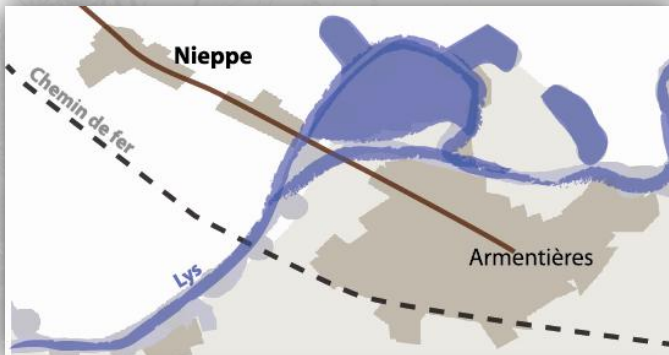
Constats à l'échelle communale

- ✓ *Historique; logique d'implantation concentrée sur la Lys*
- ✓ *Patrimoines et paysages contrastés; un potentiel touristique*

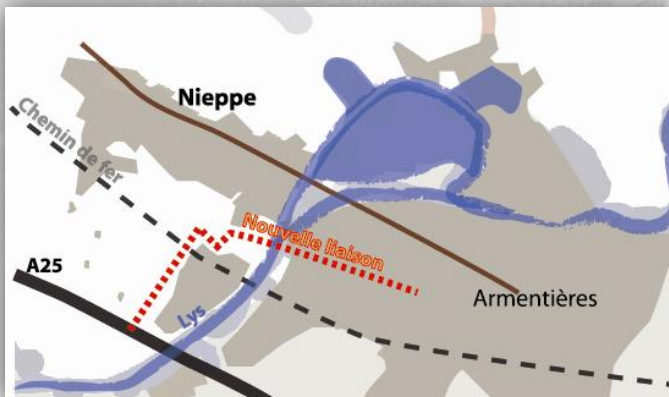
Historique de la commune de Nieppe: 'de la commune duale à la ville réunie'



Rue d'Armentières, axe structurant du développement



Les quartiers 'antagonistes' : bourg historique et faubourg industriel



Jonction du centre historique de Nieppe avec Armentières par le développement linéaire

1970 valorisation économique de l' A25 zone commerciale et économique

Nouvelle liaison Nieppe – Armentières : Développement urbain dans l'arrière quartier.

Historique de la commune de Nieppe, *la Lys une importance industrielle*



Carte de Cassini, 1750



Brasserie - Malterie Ste-Marie, pont de Nieppe



Le pont de Nieppe et le chemin de Halage



Le pont de Nieppe

De nombreux moulins se sont implantés le long de la Lys non canalisée, **parallèlement à la rue d'Armentières**. La traversée de la Lys se faisait en Bac, à la position de l'actuel pont de Nieppe.

Les industries privatisent les bords de la Lys quelques temps plus tard et confèrent un **caractère ouvrier aux quartiers** environnants.

Les paysages de Nieppe: un ancrage rural du bourg marqué au nord et une fermeture du quartier est sur la Lys



- RD933- rue d'Armentières, Axe structurant de la polarité du quartier
- Une structuration de type 'Ville rue' avec des franges urbaines flottantes et sans dialogue avec l'espace rural
- Paysages contrastés. Les paysages ouverts, caractéristiques des zones agricoles et naturelles, englobent le ruban industriel et urbain au caractère paysager diamétralement opposé.
- Absence de relation avec la Lys. Seules les industries affirment, par leurs implantations, leurs liens à la rivière.

Source: Profil ingénierie, Agence Odile Guerrier & Erades

Les patrimoines, un potentiel touristique et une amélioration du cadre de vie



★	Patrimoine bâti
⚔	Chapelle
●	Mares
●●●	Alignement d'arbres intéressant
—	Réseau routier
—	Réseau ferroviaire
—	Sentiers pédestres PDIPR
—	Réseau hydrologique
—	Chemin de halage
■	Espace boisé classé
■	Zones protégées

Atouts touristiques

- Proximité de deux ZNIEFF, de la Lys, d'espace boisé classé et encerclement de zones agricoles
- Présence de bâti d'intérêt architectural
- Présence de becques

Faiblesses

- Discontinuité des sentiers pédestres
- Manque d'accès et de connectivité des chemins de halage
- Pas de contact à l'eau

Enjeux

Valorisation du patrimoine; connexions douces, relation à l'eau, connectivité des points d'intérêts.

Constats à l'échelle du quartier du Pont

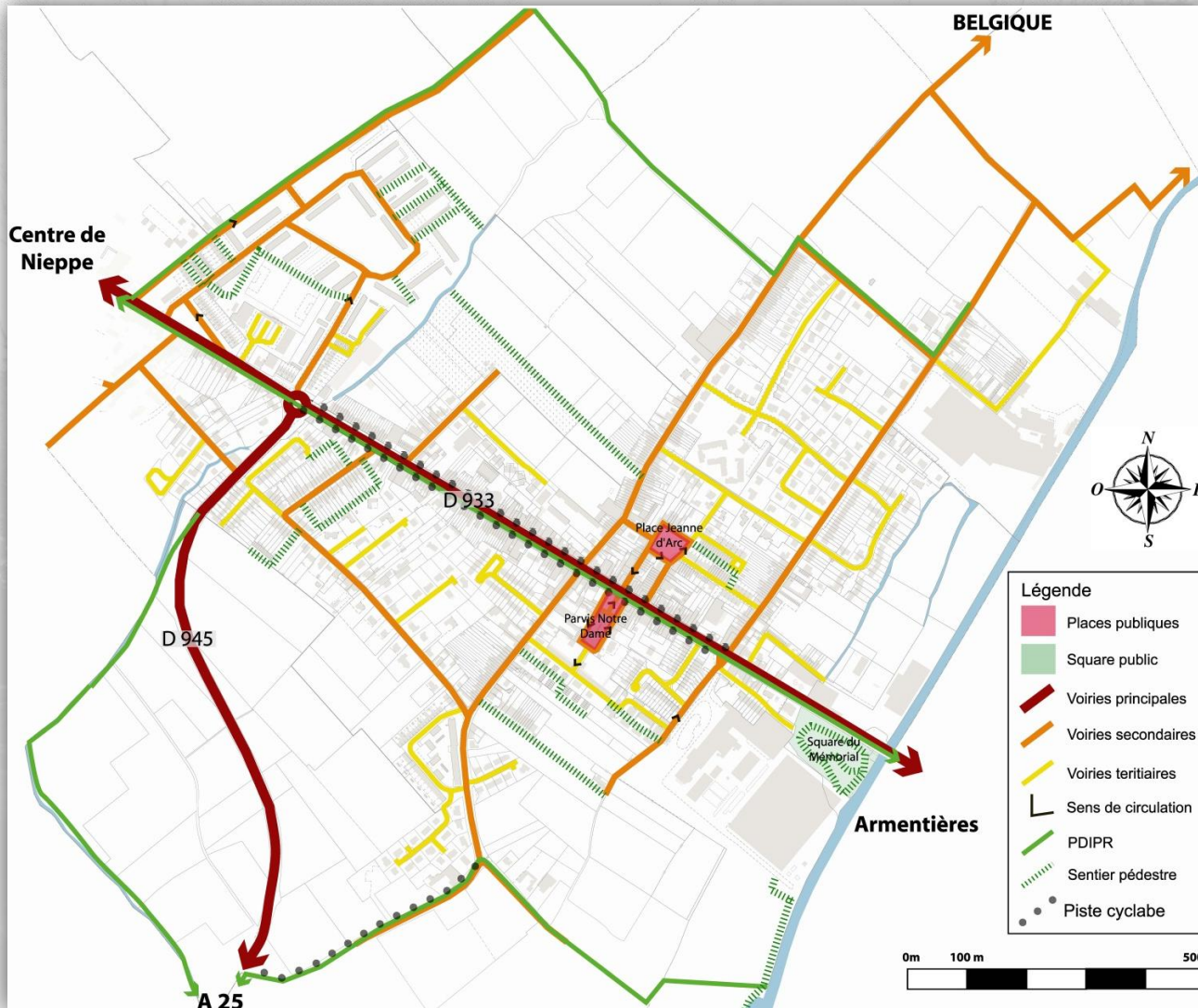
Fonctionnement urbain

- ✓ Accessibilité; manque de hiérarchie des voies et d'alternative à la voiture
- ✓ Polarités; Le quartier du pont, une centralité commerciale
- ✓ Stationnement; Une gestion inappropriée des emplacements
- ✓ Typologie de la forme urbaine; Implantation linéaire délaissant la Lys

Ambiance urbaine

- ✓ Atouts et contraintes paysagères du quartier

Hiérarchie de l'accessibilité du quartier du Pont : *un manque de lisibilité pour les axes secondaires et les voies douces*



Quartier sans épaisseur :

Dominance d'un axe structurant; la rue d'Armentières. De nombreuses voies secondaires et tertiaires en impasses se greffent à la D933.

Les franges arrière du quartier sont délaissées d'axes structurants au profit de desserte résidentielle.

Voies douces spécifiques limitées :

Manque de relation entre les rares voies piétonnes et cyclistes.

Hiérarchie de l'accessibilité du quartier du Pont : *un manque de lisibilité pour les voies douces et places publiques*



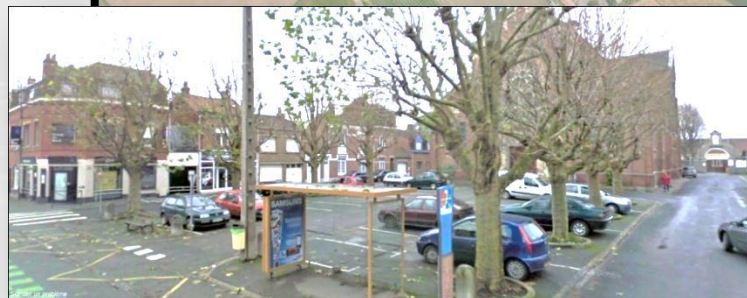
Place Jeanne d'arc

Zone de parcage enclavée dans une zone résidentielle, manque d'appel visuel et de valorisation piétonne.



Rue du rivage

Impasse d'arrière de jardin. Voie douce, principal accès à la Lys et au square du mémorial. Manque d'appel visuel.



Parvis Notre Dame

Eglise non – valorisée, zone de parcage en barrière visuelle. Place et accessibilité piétonne non – exploitée.



Rue d'Armentières

Entrée non- marquée et accès piéton manquant. Contact à l'eau non-exploité.

Hiérarchie de l'accessibilité du quartier du Pont : *un manque de lisibilité pour les axes secondaires*



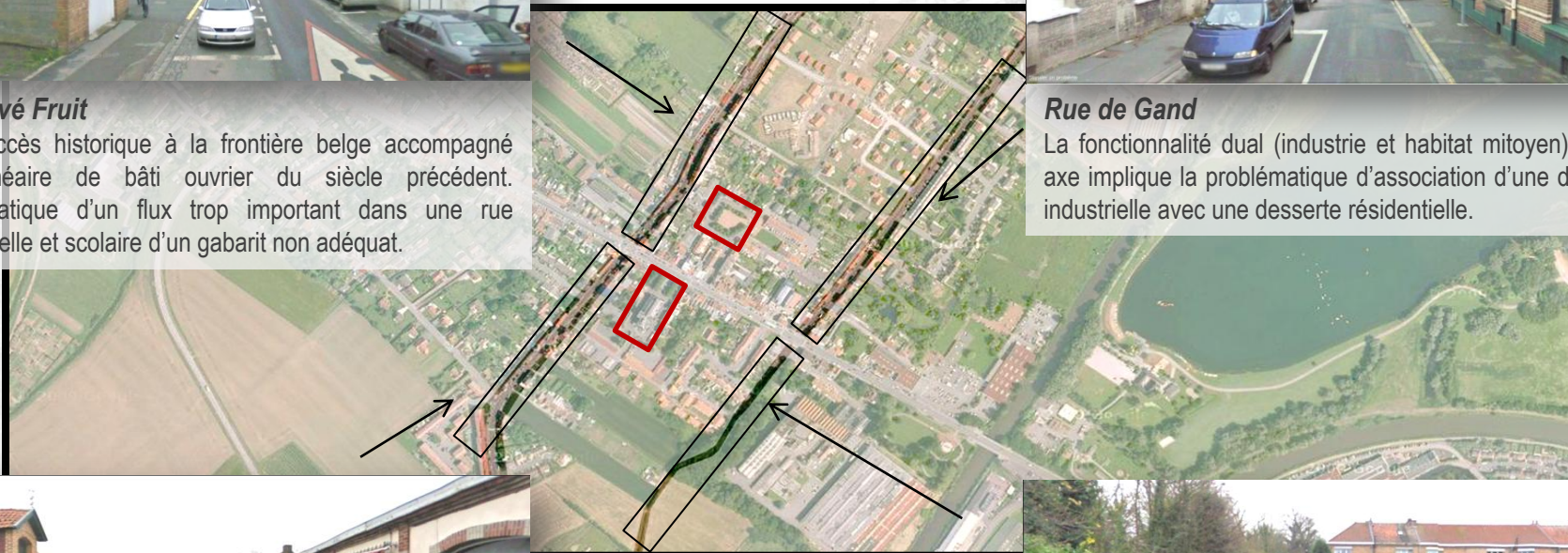
Rue Pavé Fruit

Axe d'accès historique à la frontière belge accompagné d'un linéaire de bâti ouvrier du siècle précédent. Problématique d'un flux trop important dans une rue résidentielle et scolaire d'un gabarit non adéquat.



Rue de Gand

La fonctionnalité dual (industrie et habitat mitoyen) de cet axe implique la problématique d'association d'une desserte industrielle avec une desserte résidentielle.



Rue de la Lys

Rue transversale reliant la RD 933 et la Belgique à la RD 943, axes principaux actuels.



Sentier de Gand

Ancien sentier agricole qui relie l'entrée du quartier du pont à la frange agricole. Position stratégique pour l'accès des futurs projets d'aménagements (riche Jalla, Nieppe sud).

Hiérarchie de l'accessibilité du quartier du Pont : *un manque de lisibilité pour les axes tertiaires*



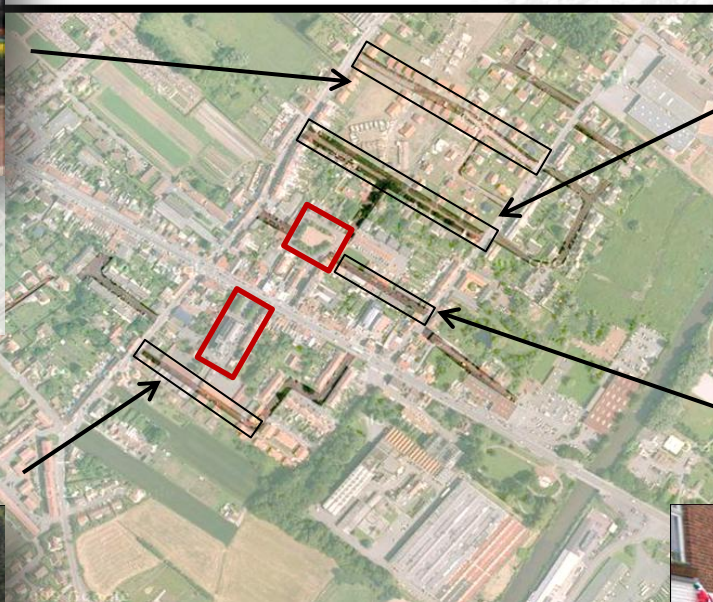
Rue du nouveau lotissement

Rue nouvelle à caractère résidentiel pavillonnaire. Voirie intégrant les normes actuelles de sécurité à contrario des rues historiques environnantes.



Rue de Carnot

Ancienne desserte agricole. Discordance de sa fonction de desserte résidentielle pavillonnaire et de son gabarit non – sécuritaire.



Rue des Ecoles

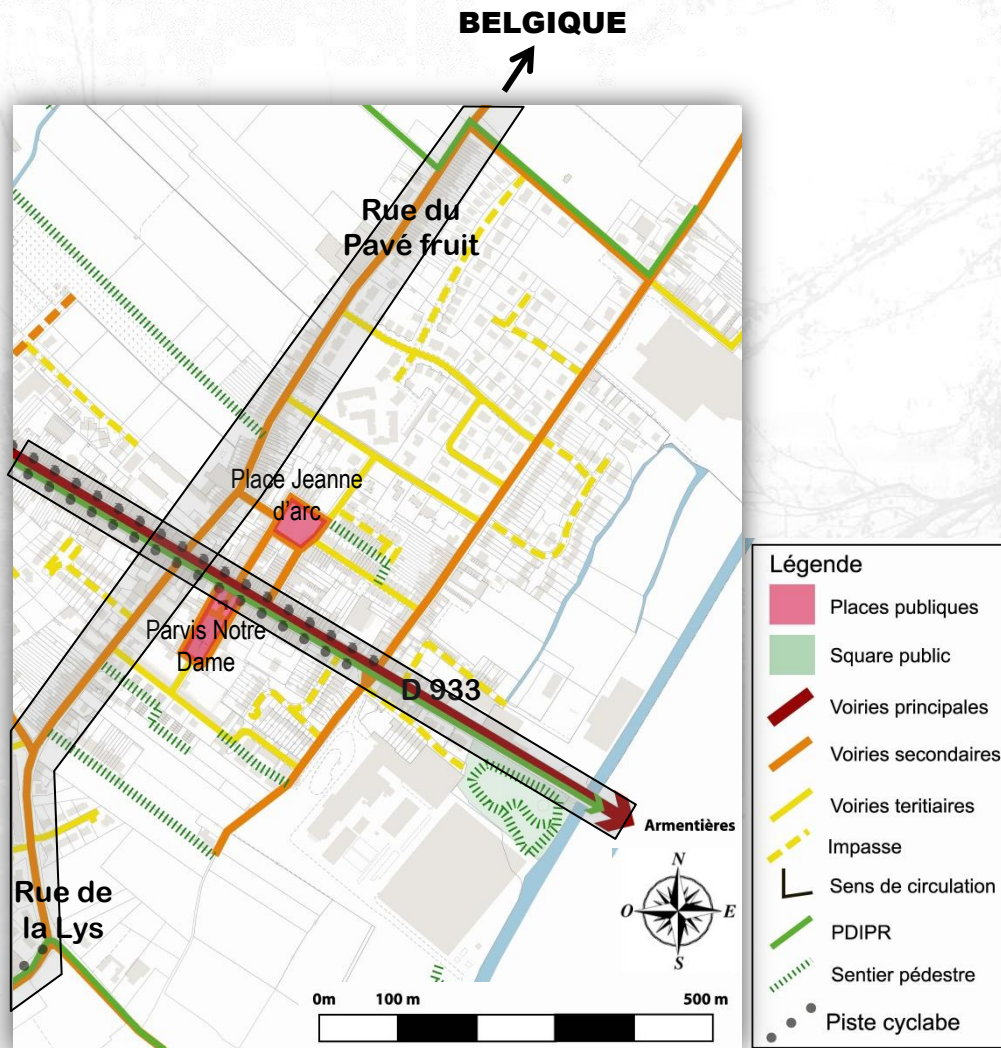
Ancien chemin agricole transformé en desserte scolaire et d'accès aux garages. La fonctionnalité a été renforcée dans une rue inadaptée.



Rue de Gambetta

Rue de résidentielle avec une forte pression du stationnement des riverains. Voirie arrière; manque d'accès et d'appel de la place Jeanne d'Arc.

Hiérarchie de l'accessibilité du quartier du Pont : *affluence du trafic sur les axes structurants*



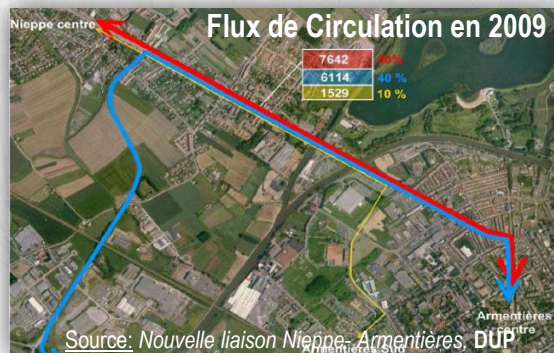
Présence de deux axes structurant l'ensemble du quartier;

La RD 933
les rues du Pavé Fruit et de la Lys,

Les maillages secondaires et tertiaires étant inadéquats, le trafic interne est renvoyé sur la RD933. Cet afflux routier engendre un dysfonctionnement dans la gestion des stationnements et des espaces publics centraux.

Les rues du Pavé fruit et de la Lys sont les accès principaux pour rejoindre la Belgique et l'A25.

Flux routiers : un trafic routier lourd et conséquent sur la RD933



- **Congestion importante** de la circulation sur la rue d'Armentières.
- **Conflits d'usage**: 5.6% du trafic sont des poids lourds (conseil général, 2007) + Desserte des zones d'habitat + Stationnement auprès des nombreux commerces et équipements.

Impact de la nouvelle liaison Nieppe- Armentières

Suivant l'étude d'impact du dossier de Déclaration d'Utilité Publique de la Nouvelle liaison Nieppe – Armentières, la nouvelle pénétrante provoquerait :

en 2015, une diminution de 16 040 à 10 160 véh./j
 en 2035, une diminution de 19 250 à 12 192 véh./j

soit une **régression de 36,7% du trafic de véhicule légers sur la RD933**. Une stagnation à 5,6% du trafic par les poids lourds est également prévue par la DUP.

Moyenne journalière de véhicules par jour ouvrable

Voie	RD 933		RD 945			RUE DE LA LYS
	Nieppe	Armentières	Nieppe	Armentières	Armentières	Nieppe
Nom de rue	Rue d'Armentières	Rue des Résistants	Avenue Jules Houcke	Rue Jules Lebleu	Boulevard Faidherbe	Rue de la Lys
Véhicules légers	12770	10 390	10 600	2735	3357	4661
Poids lourds (%)	5,6	5,6	12,5	11,5	6	0,8
Trafic total	13 530	11 010	12 110	3090	3573	4 661

Source: Comptage de trafic (2007) sur Routes Départementales des arrondissements de Lille et de Dunkerque, Conseil général du Nord.

La nouvelle liaison Nieppe – Armentières n'engendrera pas une diminution considérable du flux routier attendue pour le développement de la vie de quartier.

La lisibilité et la valorisation de maillage secondaire du quartier, du réseau des transports en commun et des voies douces restent un enjeu fort pour une desserte en profondeur du quartier. L'allègement du trafic routier de la rue d'Armentières permettra une requalification des espaces centraux du quartier .

Transport en commun : une rupture de l'offre de service TC



Source: Réseau Arc – en – ciel



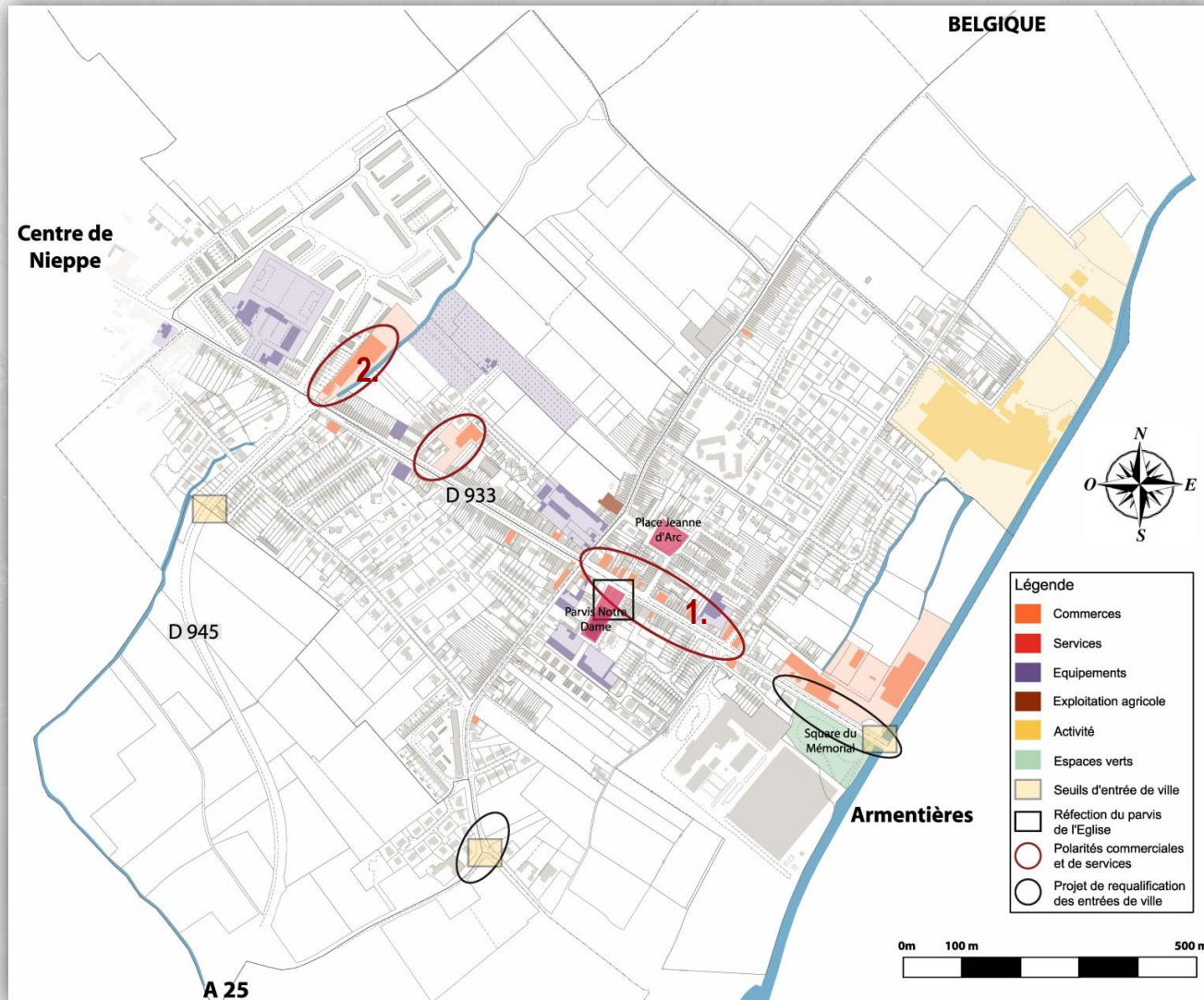
Source: Réseau Transpole

Voies douces et transports en commun discontinus et manquants dans une zone de forte demande : collège privé St Martin, polarité commerciale,...

Le réseau Transpole s'arrête à la gare annexe d'Armentières, à moins d'1,5km du Parvis notre dame.

La prolongation du réseau Transpole jusqu'au cœur du quartier du pont est un enjeu pour l'ouverture de l'agglomération nièppeoise sur la métropole lilloise et apporte un niveau de service de qualité aux habitants du quartier du Pont.

Les polarités du quartier du Pont : une concentration des polarités sur l'axe RD 933



Constats :

Une polarité commerciale plus intense sur le bourg centre qui profite du flux de passage de la RD 933 :

28 Commerces sur la rue d'Armentières

13 Commerces en diffus dans les rues adjacentes à la rue d'Armentières.

1. Polarité principale du 'cœur de Quartier':

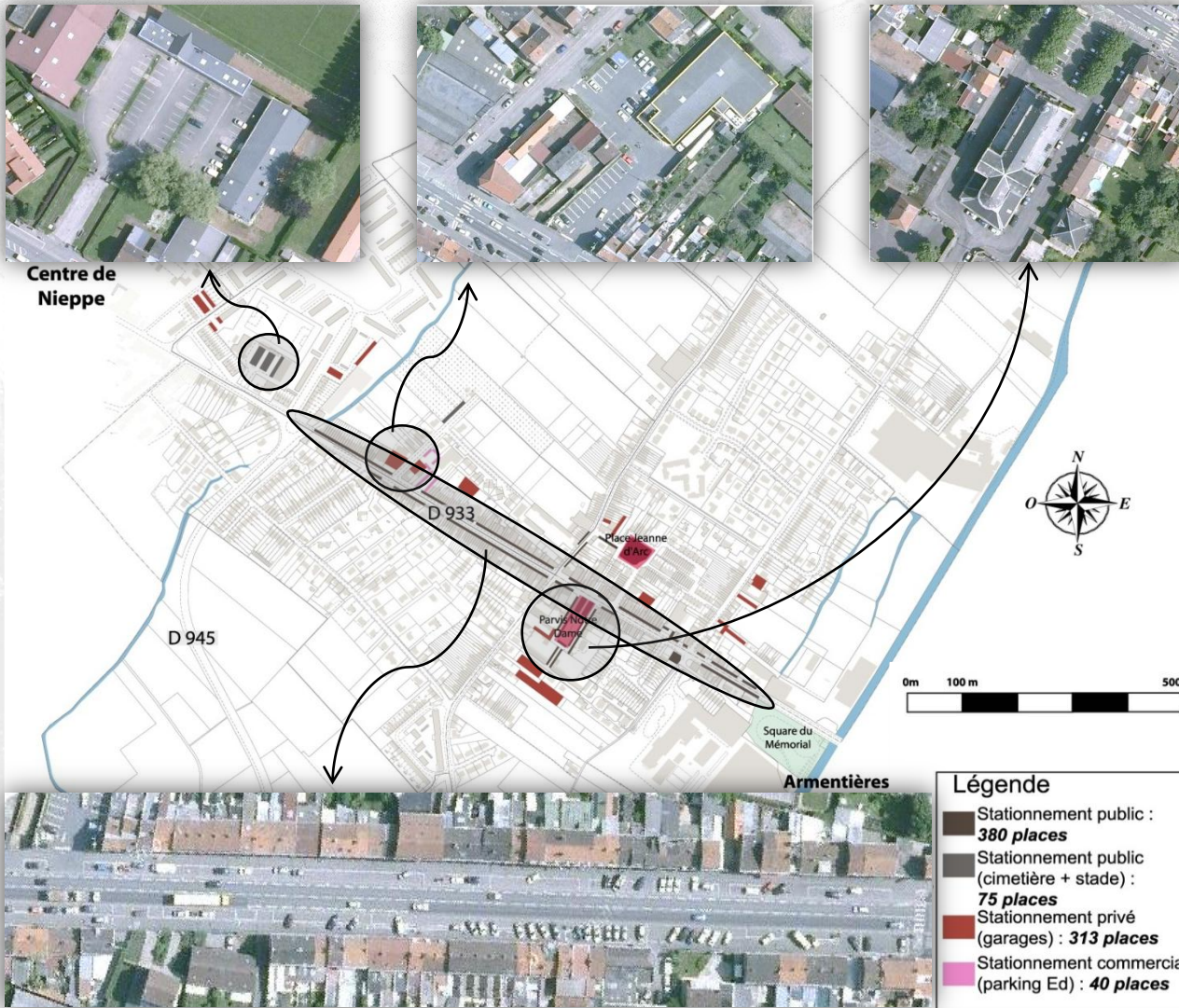
grande densité de commerces et services de proximité et deux établissements scolaires qui se concentrent sur le secteur de l'église Notre Dame.

2. Polarités secondaire au nord

principalement supermarché Ed et le commerce de proximité en déclin

La réalisation du projet de pénétrante peut fragiliser le tissu commercial actuel. La qualité des espaces publics et l'accessibilité des commerces ainsi que les projets de développement résidentiel du secteur sont des enjeux forts pour leurs pérennités.

Offre de stationnement : près de 400 places en cœur de quartier à valoriser

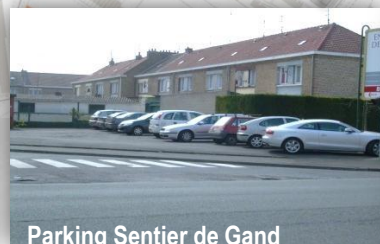
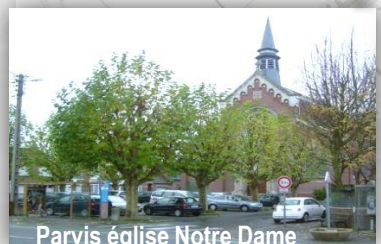
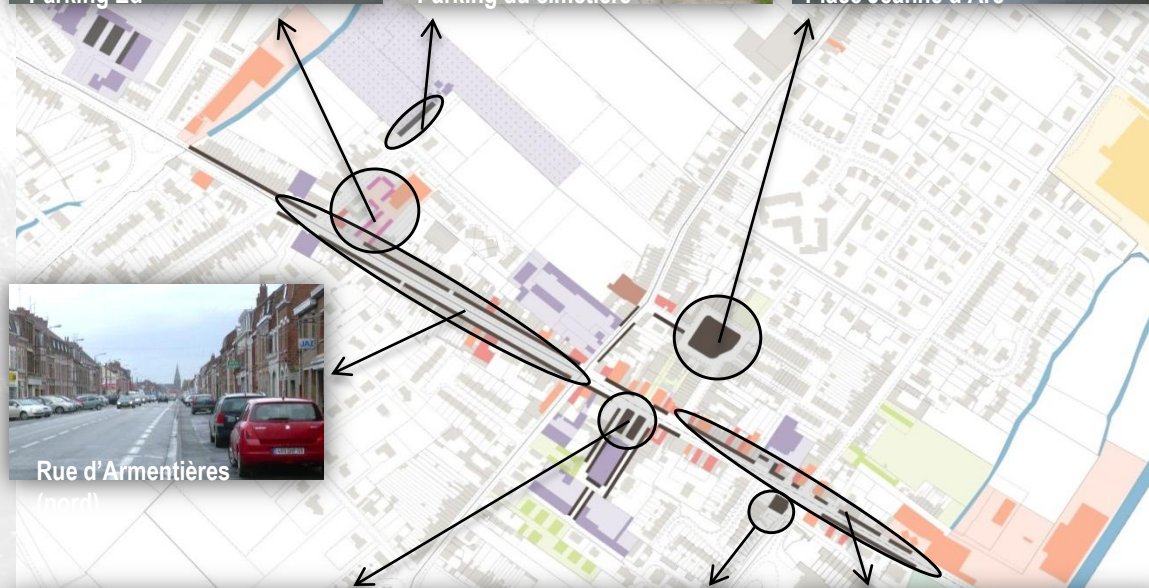


Constat:

Un nombre de places suffisant mais mal utilisé :

- **Parkings publics** essentiellement présents dans le secteur de la rue d'Armentières; **280 places** le long des rues et **100 places** dans des zones de parcage:
 - ✓ 50 p. place Jeanne d'Arc
 - ✓ 80 p. parvis et abords de l'église
 - ✓ 220 p. rue d'Armentières
- **Garages privés en batterie** prépondérants avec plus de **300 places**.
 - ✓ rue des écoles
 - ✓ rue de l'industrie
 - ✓ rue de Gand
 - ✓ rue du Centre
- **Parking du supermarché Ed: 40 places.**
- **Parkings liés aux équipements** (stade et cimetière militaire): **75 places.**

Utilisateurs du stationnement: *un usage conflictuel sur les abords du parvis*



Un usage du stationnement qui peut engendrer des pressions fortes sur certains espaces :

○ Occupation de l'offre rue d'Armentières :

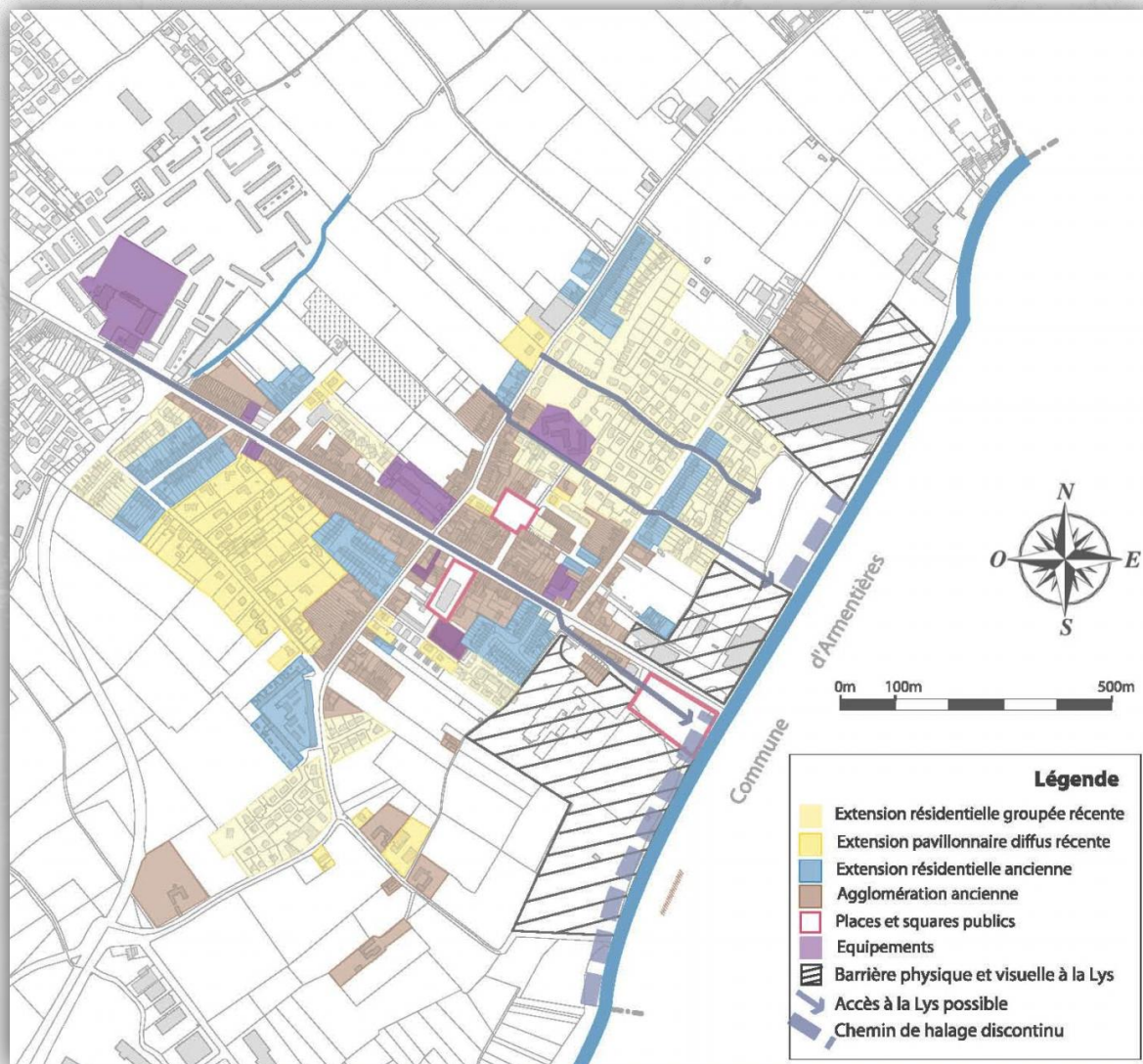
- ✓ Partie nord = résidents
- ✓ Partie sud = clients et/ou commerçants

○ Occupation des Parcs de stationnement :

- ✓ Parking du cimetière; peu utilisé du à l'éloignement des polarités.
- ✓ Place Jeanne d'arc; occupation rythmée par les horaires de desserte d'école.
- ✓ Parvis de l'église; au cœur des polarités en partage entre résidents, actifs et chaland
- ✓ Parking sentier de Gand; espace délictuel aménagé et approprié par les résidents

Un besoin d'une réorganisation du stationnement sur les espaces centraux et des priorités à apporter entre résidents, actifs et chaland.

Typologie du bâti et accessibilité à la Lys



Forme urbaine

L'implantation initiale, caractérisée par un alignement continu de façade, s'étend essentiellement le long de la rue d'Armentières.

A ce noyau central est venu se greffer des blocs résidentiels groupés et diffus. **Le manque d'unité et d'homogénéité de ce quartier induit sa déliquescence.**

Non-accessibilité à la Lys,

Barrière physique et visuelle par l'implantation retournée des bâtiments résidentiels et industriels.

Seuls trois accès à la Lys sont perceptibles.



Potentialité d'ouverture du quartier du pont par une valorisation des berges de la Lys et des voies douces d'accès.

Le paysage urbain, *Qualité du bâti*

La qualité de certains ensembles bâtis évoque la vocation à la fois rurale et industrielle du quartier :

- des fermes ou habitations au caractère agricole
- un habitat ouvrier groupé en rangs
- des maisons plus bourgeoises, en front à rue ou entouré d'un jardin



Fermes, en activité ou reconverties en habitation



Bâti rural



Maisons de campagne



ambiance de bourg rural

Le paysage urbain, *Qualité du bâti*



*Un bâti témoin du
passé industriel*



*Des éléments témoignant
d'un certain l'éclectisme
architectural : style art déco,
flamand, néoclassique,
industriel...*



Le paysage urbain, *Qualité des Espaces publics*



Place de l'église

• Espace public :

Outre le bâti, plusieurs espaces publics spécifiques contribuent à l'identité du quartier. On y retrouve les thèmes précédemment évoqués:

- ambiance urbaine :
 - place Notre Dame
 - rue d'Armentières
- ambiance rurale :
 - place Jeanne d'Arc
- ambiance de rive :
 - certaines rues pittoresques évoquant la topographie ou le passé du quartier : rue du Rivage rue de l'Industrie.



Place Jeanne d'Arc



La rue d'Armentières



Rue du Rivage



Le Pont, seuil principal



La rue d'Armentières est positive pour la vitalité commerciale, (accès et effet vitrine), mais aussi en terme de desserte pour les habitants. Son tracé rectiligne offre des vues lointaines intéressantes sur les clochers de Nieppe et d'Armentières.

Le paysage végétal urbain



• Végétal :

Le paysage naturel offre 2 facettes :

- il se caractérise à l'est par la proximité de la Lys, perceptible grâce aux masses arborées qui soulignent encore ses berges, ainsi qu'à quelques prairies humides.

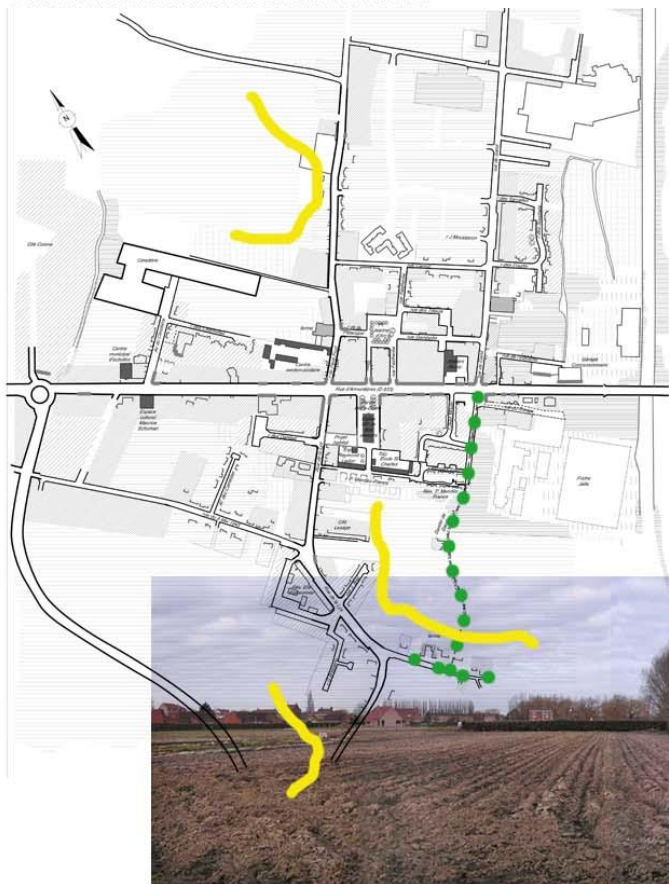
- au nord et au sud il devient plus agricole, avec la présence de fermes et de champs d'où émergent ponctuellement quelques beaux arbres et bosquets.

Des échappées visuelles subsistent vers la campagne (au nord vers les Flandres, au sud, vers la plaine agricole), mais aussi des chemins menant vers les champs.

Espaces liés à la Lys



Ouverture sur le paysage agricole



Ouverture sur le paysage agricole

Les champs

Les chemins

Les fermes



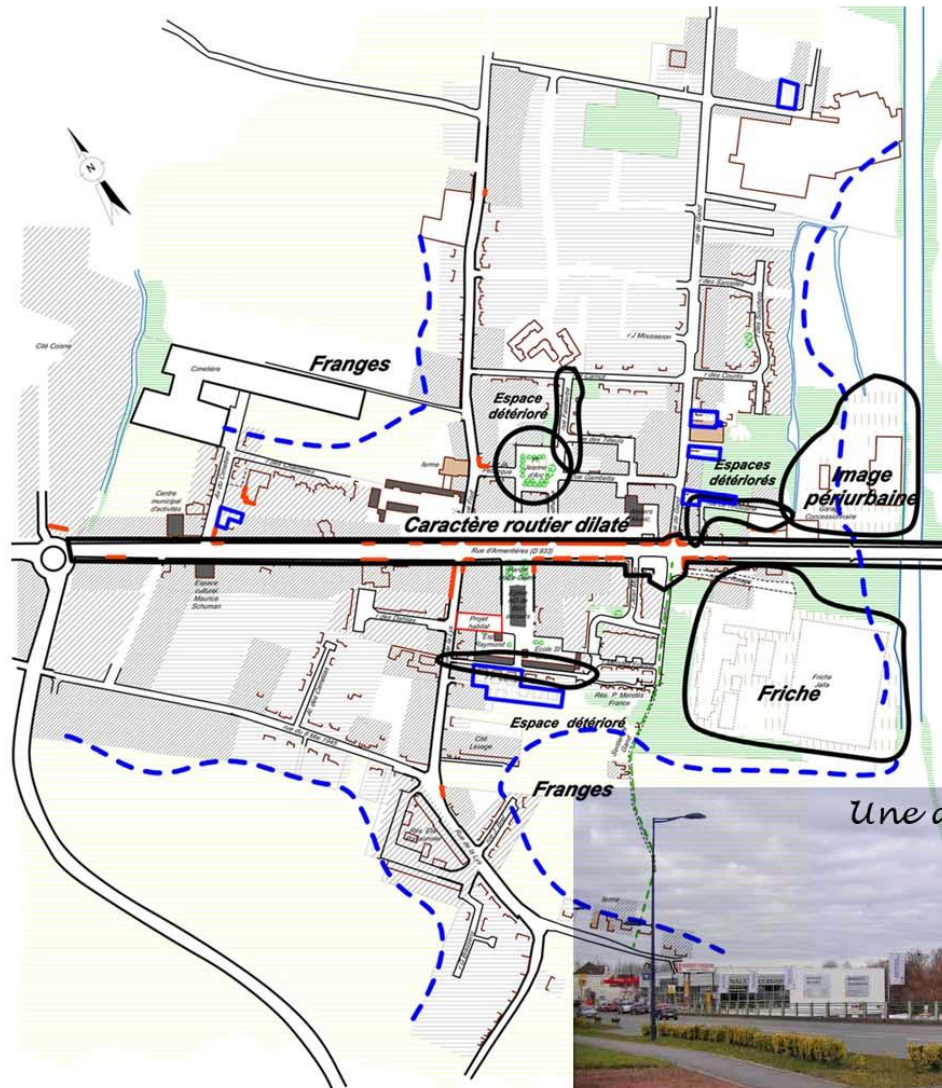
Rue de la Lys



Chemin des Prés



Le paysage urbain, Points faibles



Le potentiel du quartier est actuellement terni par des aspects négatifs liés aux mutations économiques et au développement routier.

• Délaissés :

L'évolution des espaces libres, publics ou privés témoigne parfois d'une perte d'usage, ou d'une mauvaise adéquation avec les besoins actuels :

- des délaissés, ou surlargeurs sans usage précis
- des zones de stationnement sauvages ou plus ou moins aménagées
- des squares sous utilisés : place Jeanne d'Arc, mémorial,
- une multiplication de batteries de garages parfois ouvertes sur l'espace public...

Parallèlement, l'espace affecté au véhicules semble surdimensionné sur l'axe principal :

- emprise minérale importante
- circulation intense, présence de véhicules lourds
- difficulté pour les piétons : déplacements, traversées, sécurité.

Une ambiance urbaine menacée



vocabulaire routier



Le paysage urbain, Contraintes du bâti



Des délaissés en friche et des espaces publics mal définis

• Bâti :

En termes de bâti, un glissement s'opère vers des implantations de type périurbain, en rupture avec le tissu traditionnel, urbain ou agricole :

- des activités artisanales n'ayant plus de lien avec la Lys
- des opérations n'optimisant pas l'insertion urbaine (pignons non traités, juxtaposition...) ou introduisant des typologies nouvelles dans le tissu dense (pavillonnaire...)
- de grands affichages publicitaires.

Par ailleurs, les mutations successives de certains bâtiments ont conduit à des interventions plus ou moins heureuses sur les façades:

- interventions sur les façades au détriment de l'architecture
- dents creuses

Un bâti malmené



Le bâti ancien n'est pas non plus épargné, avec parfois des interventions malheureuses sur les façades et les ouvertures. Les bâtiments sont ici enlaidis par des éléments rapportés: ouvrages techniques, publicités, enseignes...



Le paysage urbain, *Ruptures*



Des ruptures dans le front bâti de la rue, créant des effets de dents creuses



Dent creuse



Des implantations "dé-structurantes"



Des îlots mas refermés, sans façade sur la place voisine



Juxtaposition d'opérations sans liens entre elles ou avec l'espace public



Il en résulte souvent des ruptures avec le paysage environnant, en termes :

- d'infrastructures : caractère routier de la rue d'Armentières et du pont,
- de friches ou d'implantations industrielles lourdes : berges de la Lys (accès à la rivière limité)
- de franges bâties : les opérations d'habitat tournent souvent le dos à la campagne (fonds de parcelles disparates ...)

CONCLUSION:

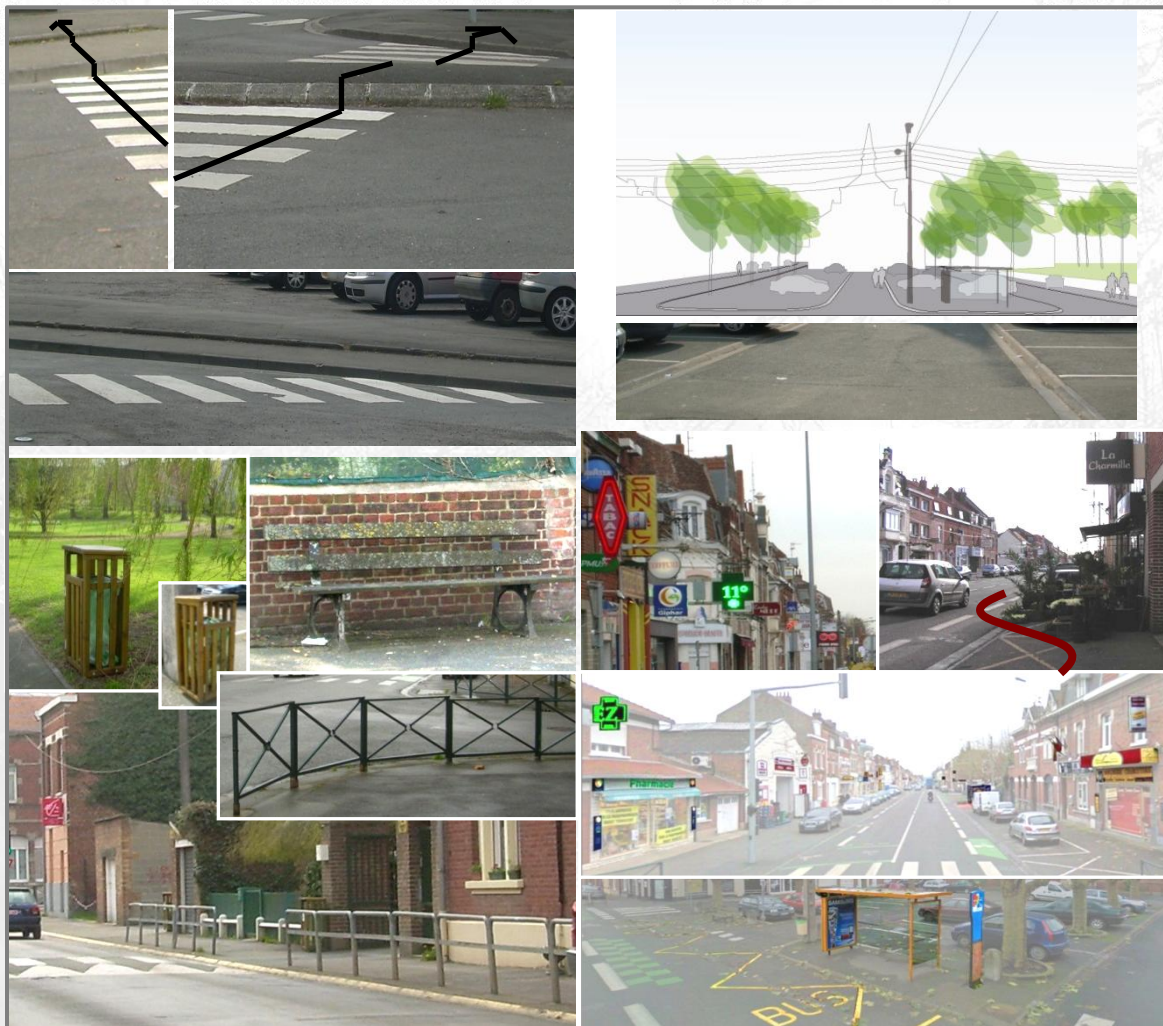
Une image de quartier urbain de type faubourg, menacée par une banalisation de type périphérique, avec:

- des infrastructures de plus en plus routières,
- des implantations de type péri-urbain
- une dégradation du bâti traditionnel (façades, friches)...

au détriment d'atouts non négligeables:

- une centralité de quartier complémentaire du centre bourg (commerces de proximité, services...)
- des édifices et des équipements : église, écoles

Traitement matériaux au sol



Une écriture très routière du traitement de l'espace public qui limite l'ouverture aux mobilités douces:

Le mobilier, affichages publicitaires et autres matériaux de la ville sont implantés suivant des logiques ponctuelles et d'opérateurs.

Ce manque de réflexion globalitaire engendre un assemblage de styles éclectiques et peu qualitatif dénuant le quartier d'unité.

Les normes PMR ne sont pas prises en compte.

La priorité est consacrée exclusivement à la voiture.

Le paysage urbain, *traitement des luminaires*



La gestion hétérogène et peu qualitative de la lumière dans la ville est marquée par la recherche 'normative' des différents opérateurs et gestionnaires (ville, lotisseurs, Conseil Général...).

- ✓ Hétérogénéité des styles de luminaires - > **gestion difficile**
- ✓ Réseau aérien disqualifiant sur l'axe majeur
- ✓ Absence de luminaire à éclairage indirect - > **insécurité piétonne**
- ✓ L'éclairage direct -> **pollution lumineuse et éblouissement.**
- ✓ Puissance des luminaires similaire -> **ambiance nocturne de faible qualité.**

Enjeux :

- **Recherche d'une harmonisation du matériel**
- **Prise en compte des ambiances nocturnes plus maîtrisées qui répondent à la valorisation de l'image du quartier**



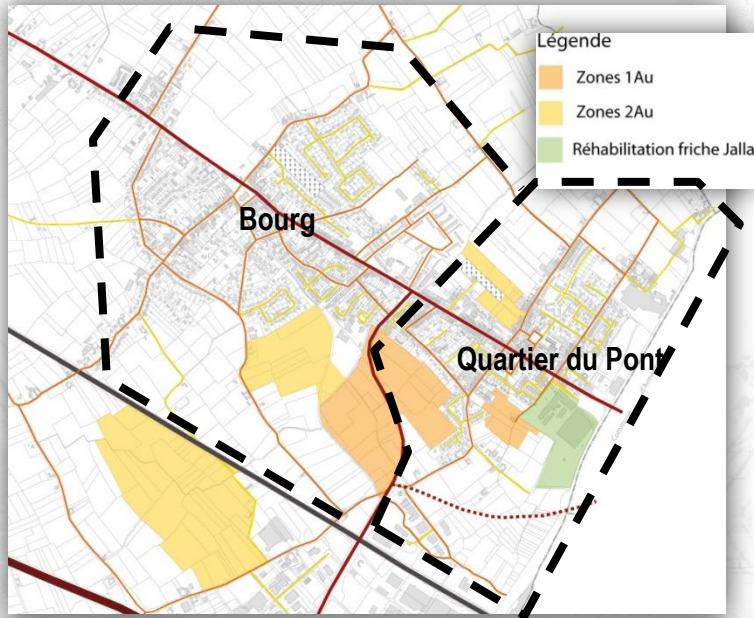
Les enjeux

- ✓ Dynamiques urbaines & démographiques ; *Un renouvellement urbain à court terme*
- ✓ Secteurs mutables; *des disponibilités foncières à maîtriser*
- ✓ Enjeux du quartier séquencés en 4 tendances:
 - *Espaces publics centraux*
 - *Les liens à la Lys*
 - *La RD933*
 - *L'organisation des modes doux*

Dynamiques urbaines, un territoire de projet à mettre en cohérence et à relier aux polarités historiques du quartier.



Dynamique démographique du quartier à prendre en compte



Une population avec une démographie équilibrée entre les quartiers nord et sud de Nieppe (données insee2006):

-3777 habitants du quartier nord (bourg et alentours)

-3780 habitants du quartier sud (quartier du pont et alentours)

Une tendance vers une dynamique démographique plus marquée sur le quartier sud au regard des disponibilités foncières et projet en cours.

Un potentiel de près de 24 ha pour le renouvellement et les extensions urbaines du secteur sud.

Un potentiel de 25 à 30 logements/ha soit 600 à 750 logements

Soit un potentiel de 1400 à 1700 habitants en plus sur le quartier à horizon 2025

Cette nouvelle dynamique de la population interroge les polarités existantes sur son développement commercial et de services de proximité, équipements de quartier, réseaux de transport en commun,....

Les Secteurs potentiellement mutables : un potentiel de près de 2ha en renouvellement urbain

Découpage des zones mutables en trois secteurs stratégiques avec pour objectif une valorisation foncière qui interroge le projet du Quartier du Pont de Nieppe et ses espaces publics.

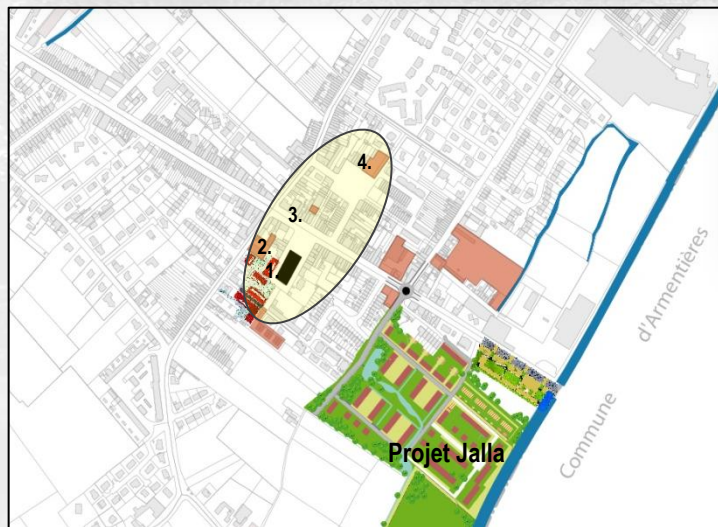


SECTEUR A - Renforcement de la lisibilité des espaces publics centraux dans le quartier : Parvis Notre Dame, Place Jeanne d'Arc

Ces secteurs sont importants pour le renforcement de la qualité urbaine et les potentialités en matières de développement des polarités commerciales et de services du cœur de quartier . Ils permettent d'épaissir le cœur de quartier autour de ces espaces publics structurants.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà en cours (Parvis Notre Dame) ou en réflexion (Rue du centre).

Des façades urbaines à valoriser pour des espaces publics structurants



Les Secteurs potentiellement mutables : *un potentiel de près de 2ha en renouvellement urbain*

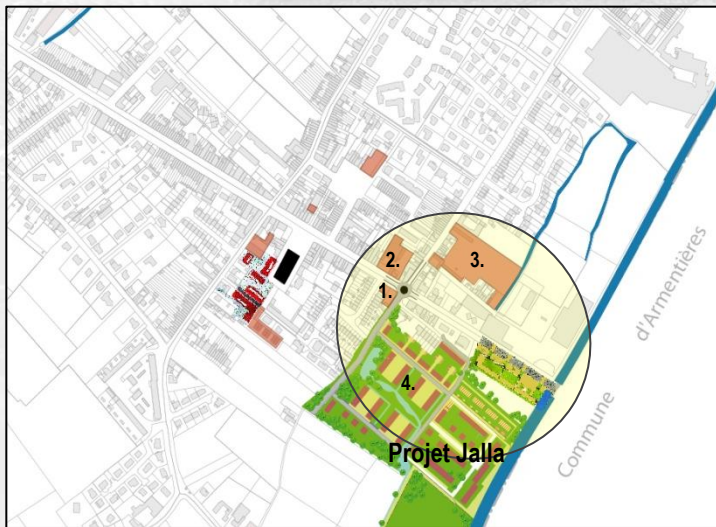


SECTEUR B - L'ouverture à la rivière de la Lys

Le quartier n'a pas de contact physique direct avec sa rivière, longtemps 'privatisée' par les industries locales.

Cette relation à l'eau retrouve aujourd'hui une fenêtre significative de la ville au travers du projet résidentiel de la friche de l'ancienne usine Jalla.

D'autres secteurs de mutations sont à proposer à court et moyen terme pour valoriser la relation du quartier à la Lys.



Le carrefour de la rue de Gand est un seuil qui crée le lien d'évidence entre le cœur du quartier et l'ouverture à la Lys.

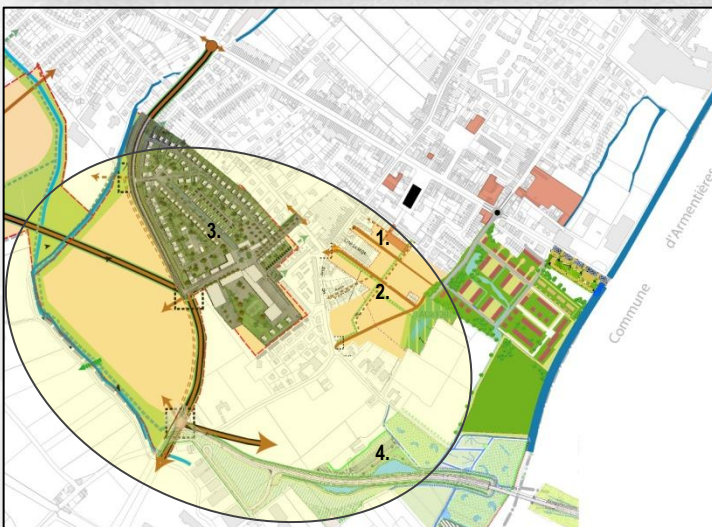
La mutabilité du secteur est un enjeu fort pour la valorisation de ce lien.

Les Secteurs potentiellement mutables : *un potentiel de près de 2ha en renouvellement urbain*



SECTEUR C - L'ouverture au potentiel urbain des franges Sud

Il s'agit de réfléchir au désenclavement des zones d'urbanisation futures et ses grands équipements (collège, salle de sport...) vers les espaces centraux du quartier et ses commerces et services. Des projet sont en cours aux abords de l'église Notre Dame. Ils doivent permettre de garder l'ouverture Sud souhaitée.



Ce potentiel foncier est une enjeu pour la valorisation de l'interface avec le cœur du quartier du pont.

Les enjeux d'un projet de quartier

Définir les enjeux d'évolution du quartier dans laquelle s'inscrira la requalification des espaces publics structurants.

A- Donner de l'épaisseur au 'cœur de quartier' pour répondre à son développement périphérique

Ouverture vers le sud, zone principale de potentiel urbain

- ▶ *Requalification des espaces publics structurants en réflexion parallèle des projets en cours*

B- Ouverture du quartier sur la Lys et création de 'fenêtres' sur l'eau – la lys urbaine, la Lys rivière.... :

▶ *Accompagner qualitativement les mutations urbaines et projets en cours du secteur dans le lien privilégié à la rivière (définir la vitrine urbaine du quartier sur la Lys)*

▶ *Connecter et ouvrir les espaces publics structurants dans une relation privilégiée à la rivière (prolongement de la rue du rivage, restructuration du carrefour rue de Gand....)*

Assurer les conditions d'une continuité de circulation des modes doux à terme le long de la rivière (le chemin de Halage).

C- Accompagner la mutation de l'axe de la RD933 rue d'Armentières en termes d'usage et de lisibilité :

▶ *Hiérarchiser le traitement des seuils et carrefours*

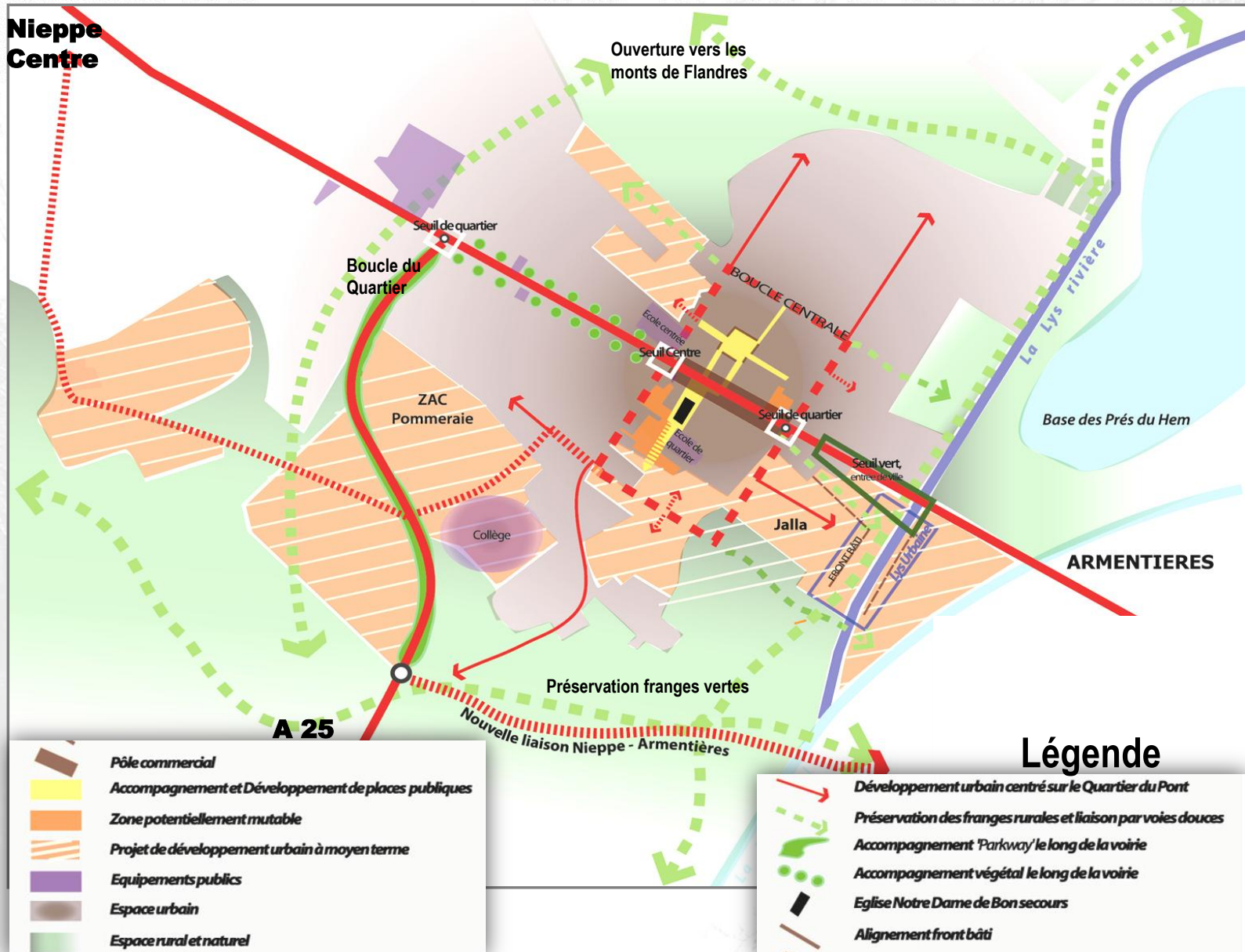
▶ *Intégrer l'évolution des usages: modification des gabarits de la voie, possibilité d'embellissement (végétalisation et effacement de réseaux...)*

D- Connecter le Quartier du Pont au travers des grands territoires et de leurs enjeux

▶ *Valorisation des axes de découvertes des monts de Flandres à la Lys liés aux politiques touristiques (circuit mémoriel, circuit éco découverte, circuit patrimoniale, circuit fluviale....)*

▶ *Assurer les continuités de l'offre de services et de mobilités (Transport en commun....) au contact de la métropole lilloise*

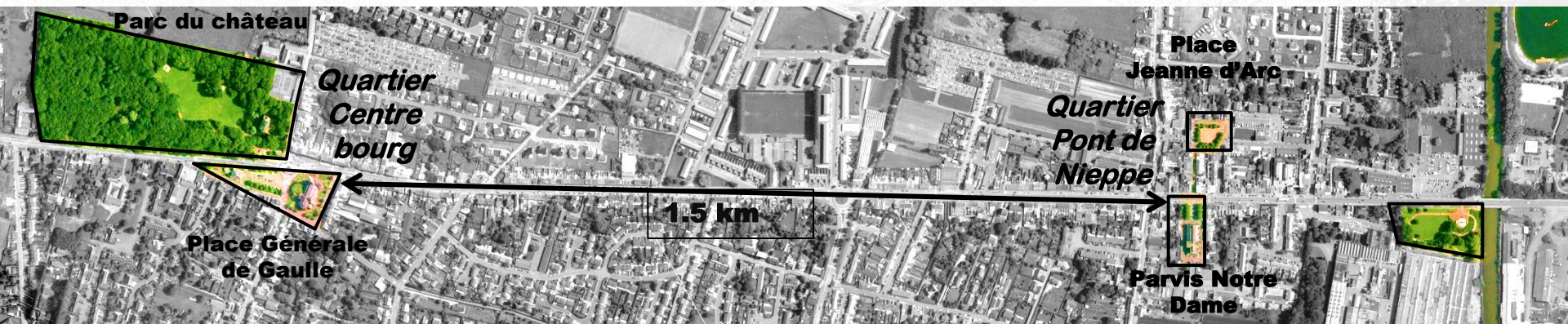
Schéma des enjeux du quartier





Traduction des enjeux par l'organisation des espaces publics du quartier

A- Les espaces publics centraux – les places



A- Rappel du Constat

- Gestion du stationnement
- Banalisation du traitement des espaces publics
- Manque de lisibilité du maillage interne des voies
- Faible prise en compte des modes Doux

B- Enjeux

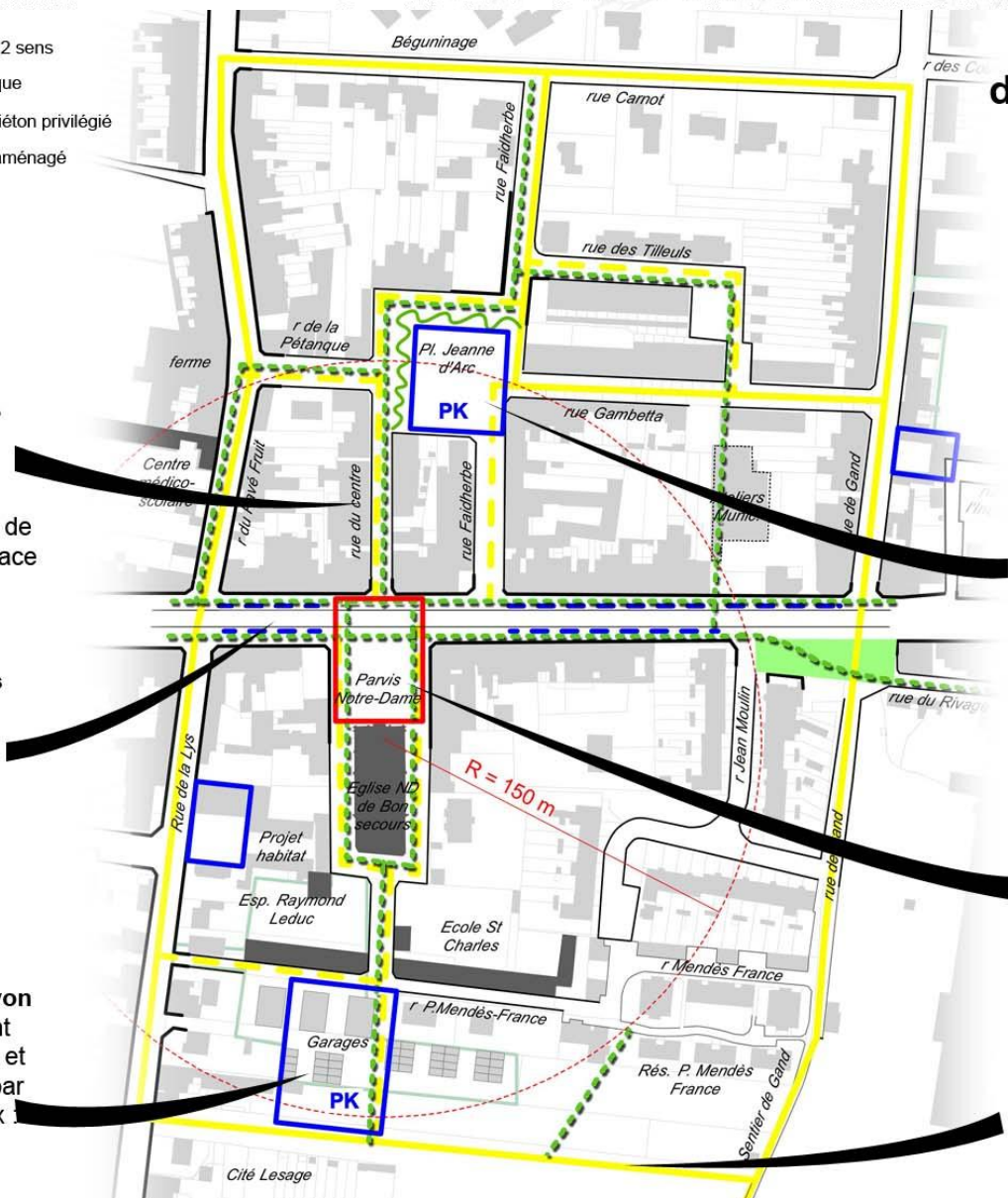
- Les places – une lisibilité à renforcer sur la rue d'Armentières et vers les quartiers futurs
- Une interactivité des espaces publics structurants à réaliser
- Une offre de stationnement à réorganiser
- Valoriser une ouverture des espaces publics au développement sud

C- Orientations d'aménagements vers une mise en réseau d'espaces publics complémentaires

- Traitement des spécificités des deux places
- Interaction avec les projets en cours

A- Les espaces publics centraux – les places

- Voie secondaire 2 sens
- - - Voie à sens unique
- - - Cheminement piéton privilégié
- Stationnement aménagé



• aménagement de liaisons piétonnes privilégiées et lisibles dans certaines rues transversales, mises en sens unique pour réduire l'emprise de la chaussée au profit de l'espace piéton.

• rééquilibrage des espaces latéraux sur la rue d'Armentières pour rendre l'espace public plus confortables pour les piétons.

• création de poches de stationnement dans un rayon de 100 m à 150 m, facilement accessibles pour les usagers et les commerçants, complété par une signalétique incitative (ex "PK à 100 m").

Epaissement du centre de quartier

PRINCIPES :

1-Affirmer l'identité des places existantes pour renforcer le pôle de quartier:
 2-Favoriser le stationnement dans l'épaisseur du tissu pour atténuer la circulation dans la séquence commerciale.

• place Jeanne d'Arc :

- double vocation de stationnement et point de passage privilégié pour les piétons des quartiers "nord" : béguinage, nouveaux lotissements...
- image rurale, en lien avec le bâti ancien de la place.

• place de l'église :

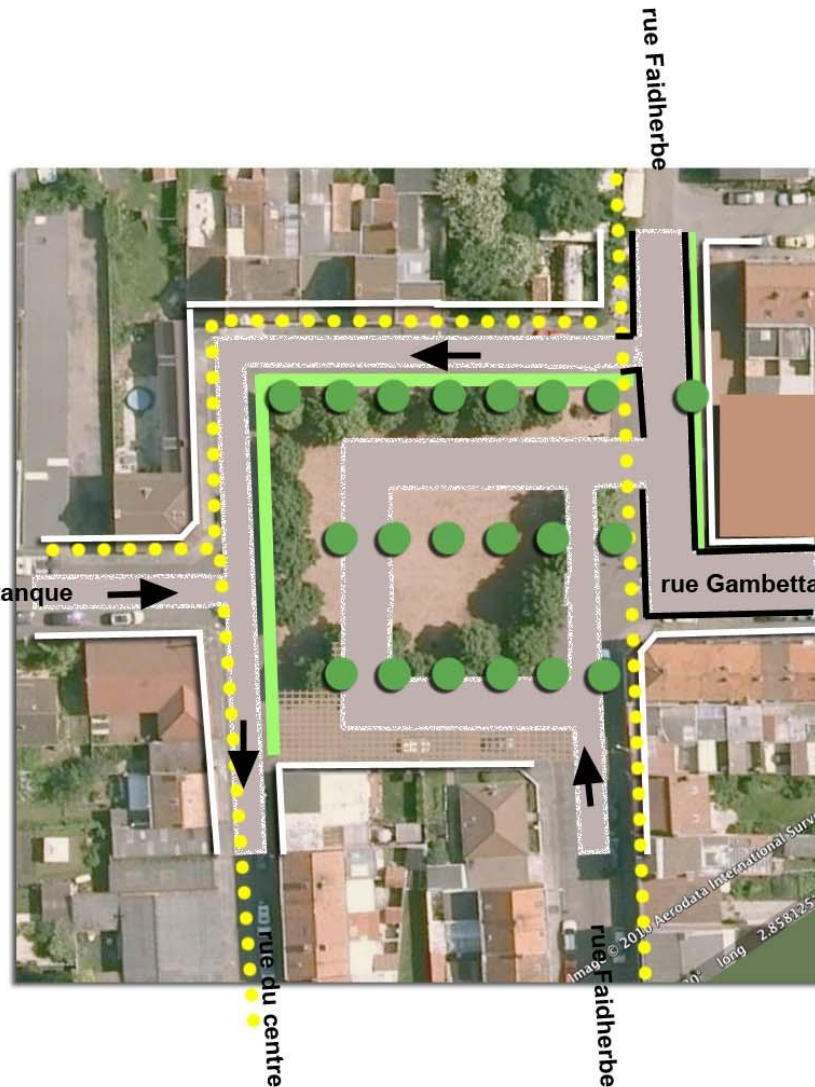
- diminution du stationnement au profit d'une vocation plus conviviale : piétons, bancs, point info...
- prise en compte du marché
- image urbaine.

• réalisation d'un véritable bouclage secondaire autour du centre à l'occasion des opérations futures.

A- Les espaces publics centraux – *La Place Jeanne d'Arc*



rue de la Pétanque



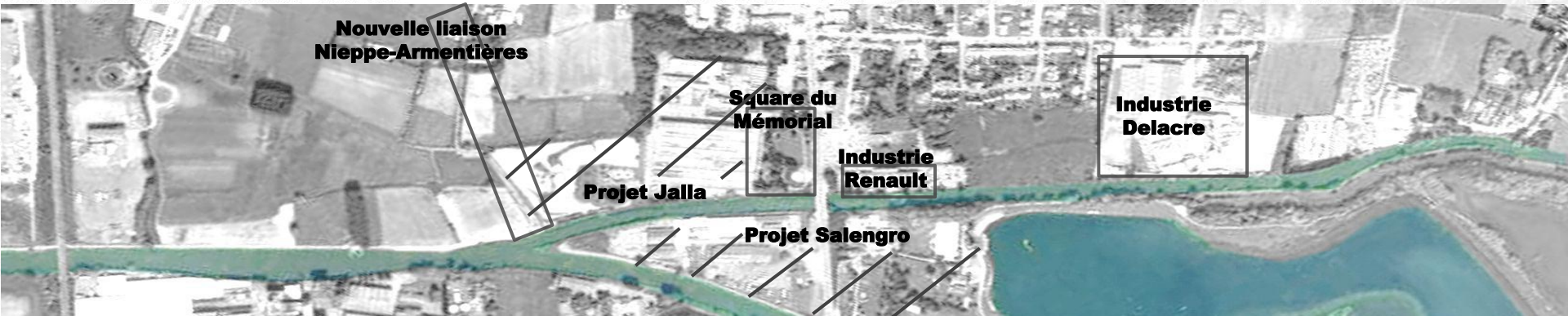
Aménagement d'un parking arboré, desservi principalement par les rues Faidherbe et Gambetta

Fonds de place à structurer : bâti, clôture, végétal...

Liaisons piétonnes à renforcer vers la rue du centre et les commerces, et vers l'école.

Mise en sens unique de certaines voies pour élargir l'un des trottoirs sans supprimer le stationnement.

B- Les liens à la Lys



A- Rappel du Constat

Accompagnement des projets d'ouverture de la ville (friche Jalla) sur la Lys 'privatisée'

Valorisation des connexions du centre du quartier du pont à la Lys: *la rue du rivage, le square du Mémorial*

Des continuités à retrouver sur le terme: *le chemin de halage*

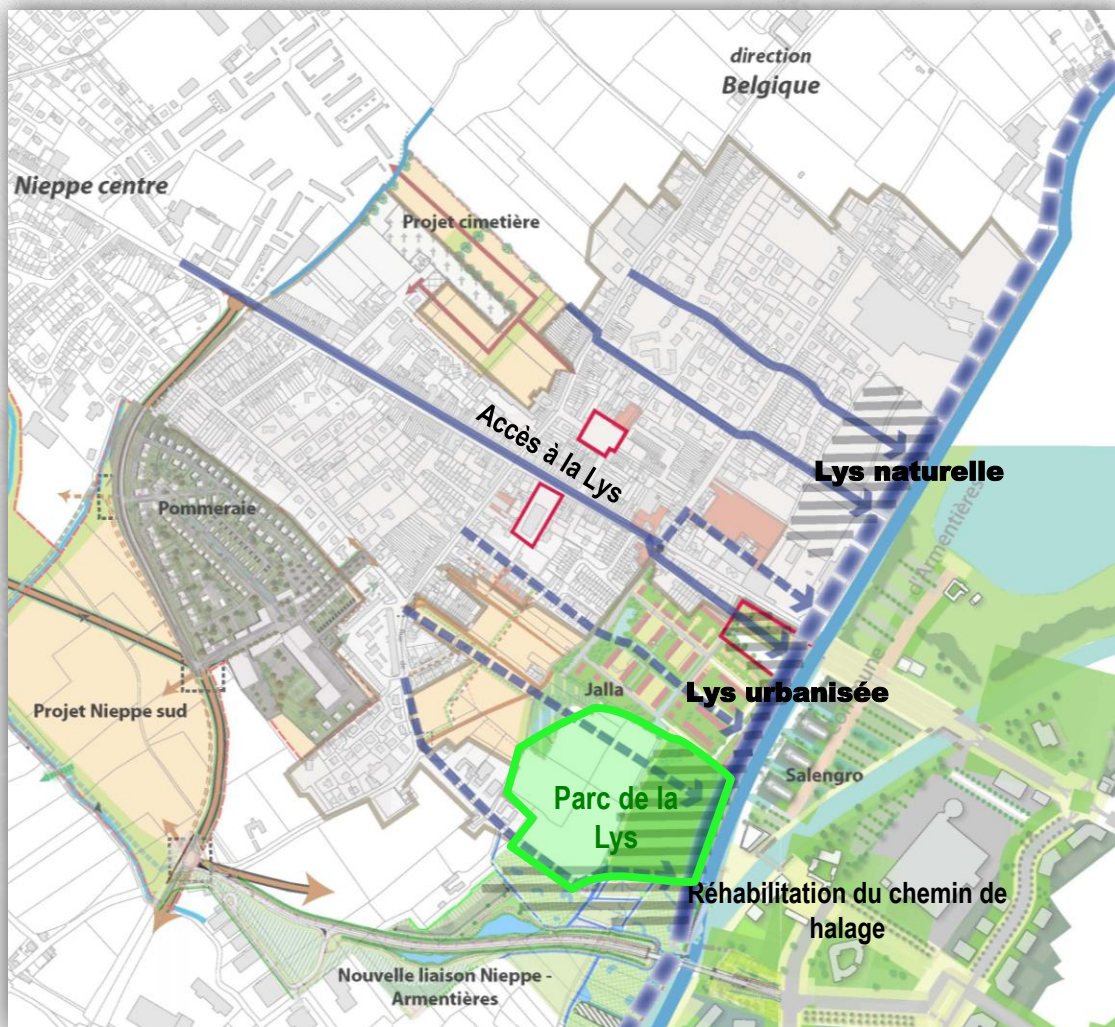
B- Enjeux

- Aménager la continuité des espaces publics sur des axes privilégiés au contact de l'eau:
Rue du Rivage et son prolongement
Au travers les opérations en cours *Projet résidentiel Jalla, rue de Gand.*
- Définir les conditions de réalisation d'une continuité à terme d'un chemin de Halage (négociation d'une reprise des bords de Lys et d'un passage à proximité des activités et infrastructures)
- Ouvertures sur les espaces inondables (lotissements)

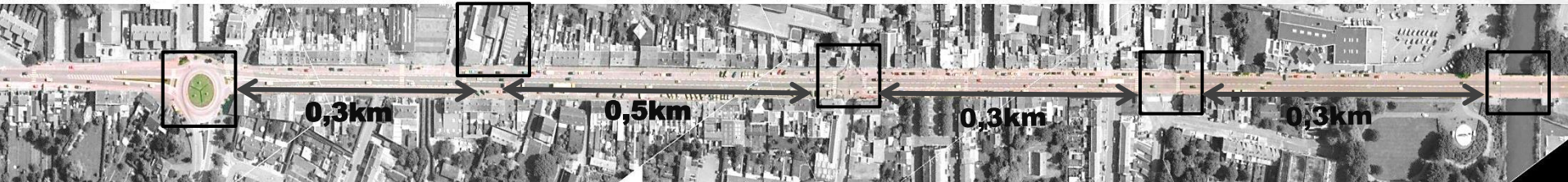
C- Les orientations d'aménagements:

- Définir des ambiances contrastées entre la Lys Urbaine – *secteur Jalla et du pont* et la Lys rivière au delà sur les *secteurs préservés par les contraintes d'inondation*
- *Aménager un espaces publics d'envergure : Un parc de La Lys en contre point du Parc du Château du Bourg centre*

B- Les liens à la Lys, ouverture de la *Lys urbanisée* à la *Lys naturelle*



C- La mutations de l'axe de la rue d'Armentières – séquences de la RD933



A- rappel du Constat

- Flux routier intense composé de 5,6% de poids lourds
- Différentiation de différentes séquences et seuils
- Polarité commerciale centralisée sur le parvis Notre Dame et sur le magasin ED
- Discontinuité des voies piétonnes et cyclistes

B- Enjeux

Une lisibilité urbaine à renforcer par la définition d'une hiérarchie des différents seuils et séquences en fonction de leur position et de leur rôle;

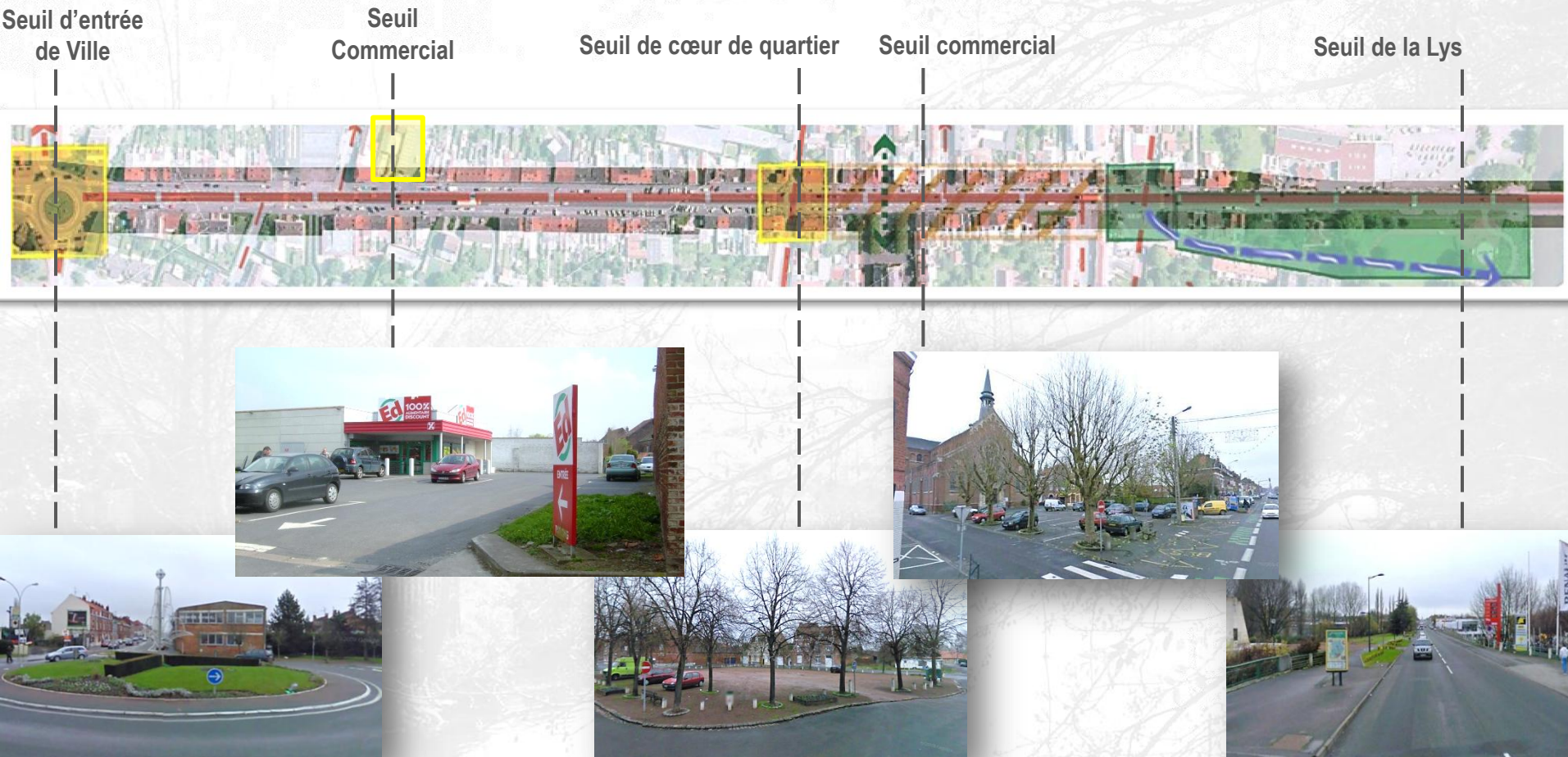
- Pont de Nieppe*
- Carrefour du sentier de Gand + Square du Mémorial*
- Carrefour rue de la Lys et rue du Pavé Fruit*
- Polarité commerciale ED*
- Giratoire*

Une polarité commerciale à mettre en relation avec une zone prioritairement piétonne reliant les places publiques.

C- Les orientations d'aménagements:

Aménagement privilégiant une connectivité des zones publiques et commerciale en valorisant les ouvertures vers l'arrière quartier et vers la Lys.

C- La mutations de l'axe de la rue d'Armentières – séquences de la RD933



C- La mutations de l'axe de la rue d'Armentières – séquences de la RD933

Rue d'Armentières

OBJECTIF :

Requalifier la rue d'Armentières à l'occasion de sa mutation prochaine, qui générera une légère diminution du trafic.

PRINCIPES :

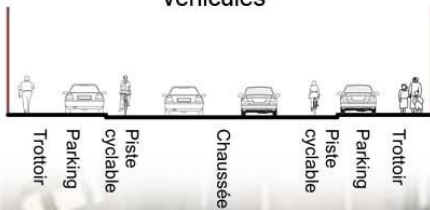
- optimiser l'emprise de la rue en rééquilibrant l'espace routier au profit de l'espace public piéton, tout en tenant compte des usages multiples : convoi exceptionnels, piste cyclable, trafic de transit et fréquentation commerciale.

- intégrer la rue au tissu urbain en reliant son aménagement aux trois séquences principales identifiables :
 - l'entrée de ville liée au pont,
 - le centre de quartier commerçant
 - le secteur résidentiel précédant le carrefour avec l'Avenue Jules Houcke.



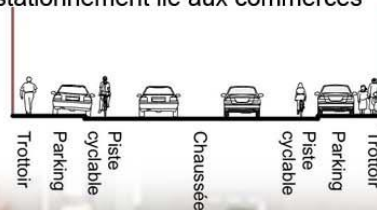
Séquence résidentielle

Des emprises généreuses accaparées par les véhicules



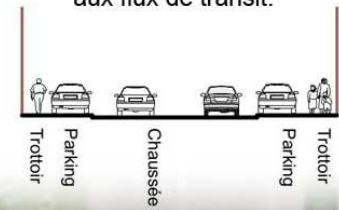
Séquence commerçante

Des emprises plus restreintes et un besoin en stationnement lié aux commerces

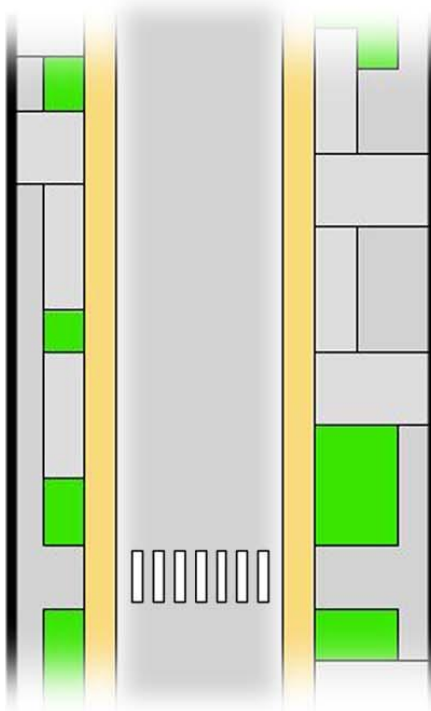


Séquence entrée de ville

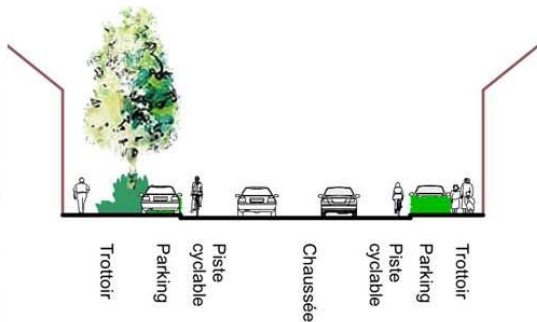
Des emprises moins larges et davantage liées aux flux de transit.



C- La mutations de l'axe de la rue d'Armentières – séquence résidentielle



Arbres (à étudier en fonction des réseaux)



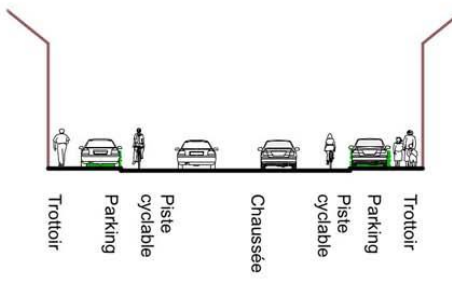
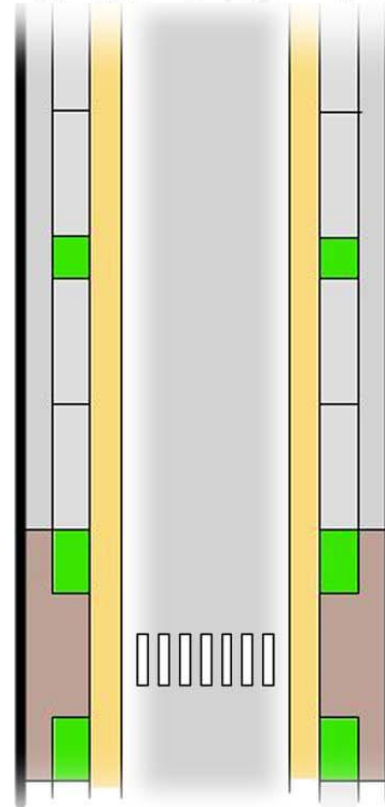
Séquence résidentielle

- mieux calibrer le stationnement destiné aux habitants et aux visiteurs : délimitation des places, voire création de contre-allée...

- définir un cheminement piéton plus sécurisé et agréable: introduction du végétal sous forme de massifs (arbres à étudier en fonction des éventuels réseaux).



C- La mutations de l'axe de la rue d'Armentières – séquence commerciale

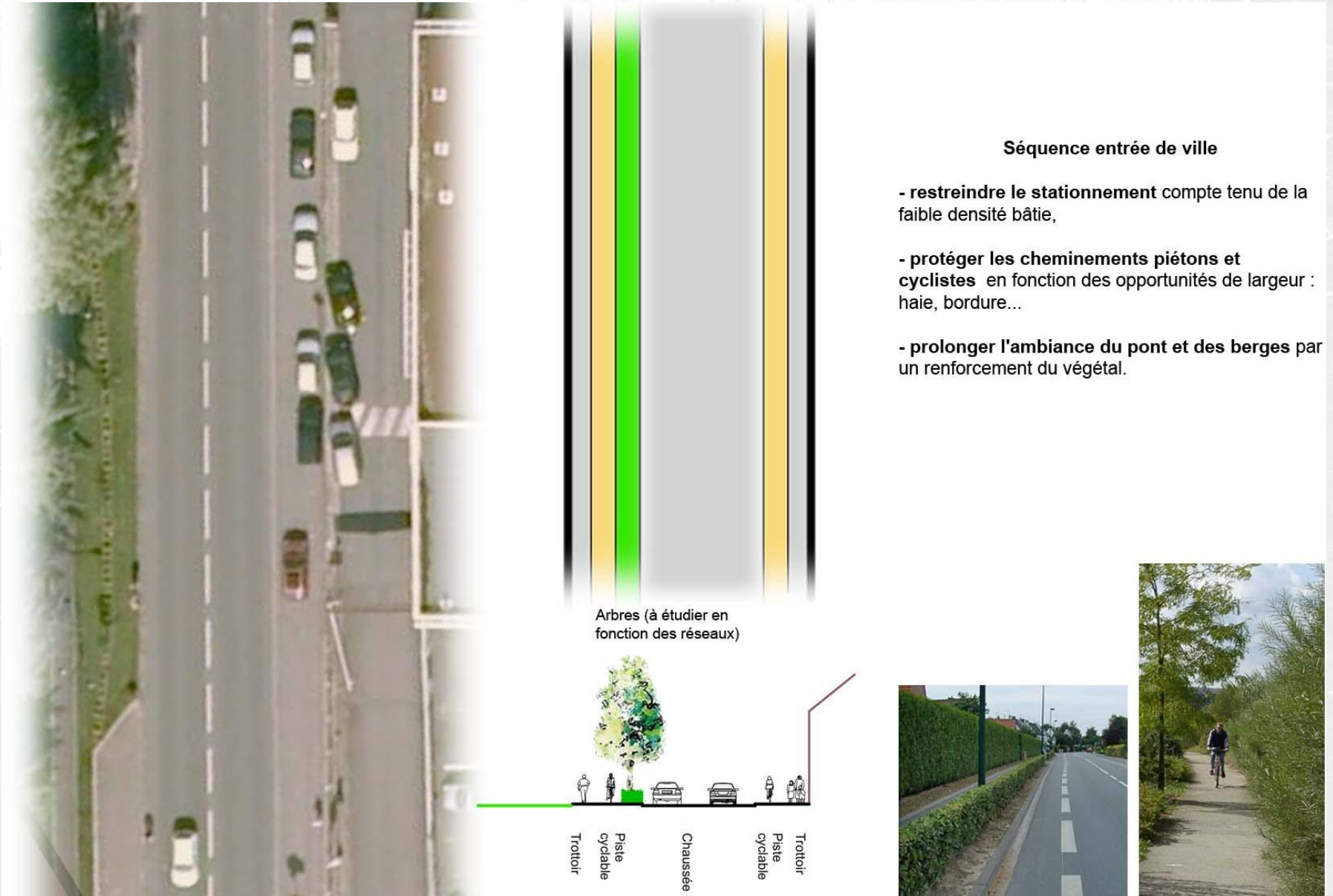


Séquence commerciale

- mieux cibler le stationnement, réservé aux arrêts occasionnels, compte tenu d'une offre à développer dans les îlots latéraux.
- matérialiser les cheminements piétons et les traversées par un traitement urbain, plus confortable et plus lisible (traitements de sols...).



C- La mutations de l'axe de la rue d'Armentières – séquence d'entrée de ville



D- Les organisations des modes doux du quartier dans sa relation élargie au territoire



Jura



Fleury-sur-Orne

A- rappel du Constat

- Un quartier au cœur des projets de territoire et à l'articulation des grands sites naturels et ruraux et urbains à valoriser
- Des grands projets d'équipement (collège) à mettre en réseau
- Des itinéraires doux à connecter et révéler

B- Enjeux

- Créer les grandes connexions du quartier avec les espaces ruraux et naturels environnants
- Définir des itinéraires privilégiés aux modes doux
- Définir une boucle du quartier connectée aux futurs extensions et ouverte sur les grands circuits de découverte (la Lys, les monts de Flandres...)
- Mettre en réseau les grands équipements structurants du quartier et de la ville autour d'itinéraires protégés le long de la Lys rivière et au delà sur les secteurs préservés par les contraintes d'inondation (ZNIEFF).

C- Les orientations d'aménagements

Organiser une promenade 'boucle de quartier' ouvrant sur les axes de découverte et ayant le cœur de quartier comme articulation des grands itinéraires de modes doux